

Vol 2, No. 11

L'APÔTRE

Québec, Juillet 1921

L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - Juillet 1921

TEXTE

PAGE

401 — La tendance générale.....	J.-ALBERT FOISY
403 — Le signe de la Croix dans une loge maçonnique.....	LE VIEUX MÉNESTREL.
403 — L'Ange-Gardien.....	RAYMOND POINCARÉ.
405 — Le nouvel évêque de Prince-Albert : Mgr J.-H. Prud'homme.....	
407 — France et Grande-Bretagne.....	
416 — Un seul drapeau.....	
418 — Le dernier conte de Perrault.....	
426 — Ephémérides canadiennes : juin 1921.....	
430 — La machine humaine.....	LE VIEUX DOCTEUR.
433 — Une leçon opportune.....	Mgr EUG. LAPOINTE.
436 — Art culinaire — Des viandes.....	MARIE ROLLÉ.
438 — Pour s'amuser.....	
439 — Le berceau.....	JEAN-LÉON.
440 — A dire : Enfants, n'y touchez pas ! (poésie).....	H. GUÉRIN DE LITTEAU.
Offrande. (poésie).....	JEAN DES BIÉS.

ILLUSTRATIONS

405 — S. G. Mgr J.-H. Prud'homme.....	
407 — M. Raymond Poincaré.....	
405 — Gros chagrin.....	
425 — La mission Fayolle à Québec. Remise au 22 ^e Régiment, par le maréchal Fayolle, du drapeau envoyé par le maréchal Foch.....	
426 — L'hon. A. Taschereau.....	
427 — M. le chanoine A.-A. Beaudet.....	
427 — M. le chanoine J. Vaillancourt.....	
427 — M. le chanoine Joseph Bernier.....	
428 — M. l'abbé Alfred Langlois.....	
428 — M. l'abbé Pierre Hébert.....	
428 — M. l'abbé Oscar Bergeron.....	
429 — L'hon. J.-E. Perreault.....	
429 — M. Auguste Descarries.....	
432 — Les Mousses.....	Tableau de HENRIETTE DESPORTES.

“L'Apôtre” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “L'Apôtre” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “L'Apôtre” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “L'Apôtre” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “l'Apôtre” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE
DE
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, JUILLET 1921

No. 11

La tendance générale

ON S'ÉTONNE un peu partout de l'affaiblissement de la foi, de la légèreté des mœurs, du manque de pudeur des femmes et des filles et de l'insouciance des hommes. On se demande comment il se fait que la société descende si rapidement la pente de la décadence et de la corruption,

Un anglais, venu en visite aux Etats-Unis, récemment, raconte ses impressions dans la *National Review*.

“ En débarquant, le premier journal que j'ouvris, fut une des sections illustrées du *Herald and Examiner* de New-York. Sur la première page il y avait une gravure illustrant un article de Elinor Glyn, intitulé “ *Mes secrets d'amour*”. Puis, il y avait un article sur les influences prénatales, suivi d'une discussion de deux pages sur la question brûlante “ *Comment Amanda C. Thomas, choriste, deux fois mariée et deux fois divorcée, conquiert l'amour du vieillard millionnaire, Shonts*”.

“ Puis on présentait “ *une vraie tragédie de la vie de famille*”, illustrée largement intitulée “ *Grace Larue a-t-elle séduit le mari de Mme Hale Hamilton?*” Enfin, en dernière page, il y avait une immense réclame de savon, avec une gravure en couleur, avec la légende “ *Une peau que vous aimez à toucher*” et le moyen “ *d'avoir une telle peau.*”

Et cet Anglais continue l'énumération de tout ce que contenait ce journal et d'autres; et tous, sans exception, avaient, comme tendance générale, l'appel aux sens, au plaisir, à la débauche, à la sensualité.

* * *

Sans doute, cela n'est pas au Canada, c'est aux Etats-Unis.

Mais, sommes-nous à l'abri de cette atmosphère corrompue? Sommes-nous exempts de l'influence délétère de ces sentines du vice.

Il n'y a pas une petite ville du Canada qui ne reçoive sa botte de journaux américains, les revues américaines s'étalent en première place chez tous les marchands de journaux et tous les libraires; la ville de Québec reçoit sa part et les familles catholiques de langue française en reçoivent un fort contingent.

Et s'il n'y avait que les journaux et revues!

En passant sur la rue, qu'on arrête son regard sur les affiches qui annoncent les pièces de théâtre. Toutes, sans exception, ont pour titre des mots d'une suggestion crue et nauséabonde. Toutes les gravures que soulignent ces titres expriment les passions les plus grossières, dans un rictus de luxure et des poses provoquantes.

Ici encore c'est la tendance générale vers la sensualité.

Des journaux et revues, des cinémas, qu'on passe aux cahiers de modes, qu'on examine les spécimens vivants qui déambulent sur les trottoirs; ici encore, l'appel aux sens est dans toute sa splendeur dans l'exposition des chairs et des os, dans le transparent des étoffes et la molesse des attitudes.

* * *

Le résultat de cette propagande intense en faveur de la sensualité se voit dans la vogue extraordinaire des salles de danses, des cinémas, des lieux d'amusements et dans la baisse générale de la pudeur chez la femme.

On est frappé de stupeur en voyant avec quelle inconscience, souvent, des personnes réellement respectables et bonnes, se livrent en spectacle dans

des vêtements véritablement scandaleux. Si on les avertit, elles avouent candidement qu'elles n'y avaient pas songé, tant la chose leur paraissait ordinaire.'

Le résultat se voit aussi dans la conversation des enfants entre eux.

Il faut écouter des petits garçons et des fillettes, faire leurs réflexions devant les affiches du cinéma, ou bien au cours des représentations, quand l'action n'est pas trop passionnée.

On rougit devant l'étendue des connaissances qu'ils manifestent et devant l'absence de toute pudeur qu'ils laissent paraître sur leurs figures.

Que voulez-vous, tout conspire à diriger l'imagination et l'esprit de tous vers les plaisirs de la chair. Il semble que rien n'est digne de considération en dehors de cela.

Non seulement on les présente sous les apparences les plus attrayantes, mais on s'applique à auréoler d'une certaine gloire tous les malheureux et les malheureuses qui deviennent criminels de droit commun par les excès de la luxure.

* * *

Mais, dira-t-on, si tout conspire pour tourner l'esprit et le cœur des jeunes vers le vice, comment pouvons-nous lutter ?

Cette question, bien peu la posent, car ils ne sont pas nombreux ceux qui s'aperçoivent du danger et tentent de réagir.

Pourtant, l'Eglise qui juge de l'étendue du mal par le nombre de ses enfants malades, s'efforce de fournir le contrepoison.

Au mal des mauvaises lectures et des images suggestives, elle offre le remède des lectures saines et des images instructives, en fondant, distribuant et soutenant des journaux et des revues catholiques.

Sans doute, ces journaux et revues n'ont pas l'attrait du vice pour se recommander à la clientèle ; ils ont été fondés pour combattre le vice et l'erreur. Cependant, ils contiennent tous les renseignements nécessaires pour être au courant ; ils contiennent les enseignements nécessaires à l'explication des problèmes du jour et offrent des lectures très amusantes qui ne terniront jamais la pureté des âmes.

Combien de parents se soucient de voir ce que lisent leurs enfants ? Combien jettent les yeux sur les journaux et revues qu'ils apportent à la maison ?

Combien se donnent la peine de recevoir un journal franchement recommandable comme l'Action Catholique, une revue sans reproche comme l'Apôtre et s'efforcent de les répandre pour combattre l'influence néfaste des mauvaises publications ?

On déplore le vice qui guette toute la jeunesse, on pleure sur les dangers qui menacent la vertu et l'honneur des jeunes filles, on se plaint de la disparition de l'autorité paternelle au foyer, mais on ne fait rien pour corriger, dans le cœur et l'esprit des enfants, les idées fausses et corruptrices, qui y sont entrées par les journaux, les revues, les affiches de cinéma, les gravures de modes qu'ils ont toujours sous les yeux.

Pères et mères, l'Eglise ne demande pas la fondation des journaux et revues catholiques pour fournir aux fidèles l'occasion de ne les pas recevoir. Ils sont les auxiliaires naturels et nécessaires de l'Eglise, au foyer. Votre responsabilité sera grande si vos enfants perdent leur âme parce que vous leur avez laissé suivre la tendance générale.

J.-ALBERT FOISY

Contre l'immodestie des modes

La ligue des femmes chrétiennes de Montréal, au nombre de dix mille, s'est engagée à observer la ligne de conduite suivante :

- 1.— Se distinguer par la bonne tenue à l'église et y supprimer tout décolletage.
- 2.— Supprimer les robes trop courtes et trop étroites.
- 3.— Apporter aussi une grande réserve dans le costume de rue.
- 4.— Ne pas suivre les exagérations de la mode dans la coupe de la toilette de soirée.
- 5.— Voir à ce que les règles de la modestie soient respectées, en corrigeant l'inconvenance des étoffes légères.
- 6.— En famille ne pas scandaliser les enfants et le personnel par le décolletage ou par un sans-gêne inconvenant.
- 7.— Voir à ce que partout le maintien soit réservé, la bonne tenue mieux surveillée.
- 8.— Les ligueuses devront s'abstenir de toute danses opposées à la morale chrétienne.

Le Signe de la Croix dans une loge maçonnique

L'illustre général des Dominicains, le P. Jandel, avait prêché à Lyon sur la vertu du signe de la croix. Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit :

— Monsieur, croyez-vous ce que vous venez d'enseigner ?

— Monsieur, je n'enseigne que ce que je crois. La vertu du signe de notre salut est reconnue par l'Église, elle est indubitable.

— Vraiment ? reprit l'interlocuteur étonné, eh bien ! moi je suis franc-maçon et je ne crois pas : mais parce que je suis profondément surpris de ce que vous avez prêché, je vous propose de mettre à l'épreuve le signe de la croix. Tous les soirs, nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro : le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi, nous nous tiendrons à la porte de la salle ; vous ferez le signe de la croix sur l'assemblée et je verrai bien si ce que vous nous avez dit est vrai.

— Je crois à la vertu du signe de la croix, répondit le P. Jandel, mais il ne m'est pas permis de tenter Dieu ou de mettre ma foi à des épreuves téméraires. Donnez-moi trois jours pour réfléchir.

— Quand vous voudrez éprouver votre foi, je suis à vos ordres, dit le franc-maçon, et il donne son adresse au Dominicain.

Le P. Jandel se rend aussitôt auprès de Mgr Bonald et lui demande s'il peut refuser ce défi et si l'honneur de la religion n'y est pas intéressé. L'archevêque réunit quelques théologiens et discute longtemps avec eux le pour et le contre de cette démarche.

Enfin, tous finissent par être d'avis que le P. Jandel doit accepter. Alors l'archevêque en le bénissant lui dit : Allez, mon fils, et que Dieu soit avec vous !

Quarante-huit heures restaient au P. Jandel ; il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis ; et, vers le soir du jour désigné, il vint frapper à la porte du franc-maçon. Celui-ci l'attendait. Rien ne pouvait révéler le religieux. Il était vêtu d'un habit laïque, seulement il avait caché sous cet habit une grande croix.

Ils partent et arrivent bientôt dans une grande salle meublée avec beaucoup de luxe et si brillamment éclairée que les yeux étaient éblouis. Ils s'arrêtent à la porte. Peu à peu la salle se remplit et tous les sièges allaient être occupés lorsque le démon se montre.

Le voilà ! dit l'introduit au P. Jandel. Aussitôt, tirant de sa poitrine le crucifix qu'il y tient caché, le religieux l'élève de ses deux mains et fait sur l'assemblée le signe de la croix. Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant. Les bougies s'éteignent, les sièges tombent renversés les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient...

Le franc-maçon entraîne le P. Jandel ; et, quand ils sont bien loin, sans pouvoir se rendre compte de la manière dont ils ont échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre : Je crois, lui dit-il, je crois ! priez pour moi, convertissez-moi, instruisez-moi.

L'Ange-Gardien

CONTE CANADIEN

(Ecrit pour l' " Apôtre ")

VOUS connaissez sûrement l'Ange-Gardien. Vous avez à coup sûr, traversé ce coquet village à l'air cossu, dont les maisons s'égrènent, dans la verdure depuis la rivière Montmorency. Peut-être même y avez-vous séjourné, l'été tout au moins, et si vous y êtes allé une saison, nul doute que vous n'y soyez retourné ensuite aussi souvent que vous l'avez pu, tant est ravissant ce coin de la côte de Beaupré avec sa falaise haute où les arbres font songer, le soir, à l'abondante toison de quelque animal prodigieux endormi le long du grand fleuve.

Or, il y a longtemps, bien longtemps, ce lieu ne ressemblait pas à ce qu'il est aujourd'hui.

Non seulement toute la côte était inculte et couverte de bois touffus, mais on n'y voyait point de maison, ni la coquette église ne dominait la falaise, pointant vers le ciel son clocher aux tons argentés, ni la route ne serpentait

gentiment, enlaçant d'un brusque détour, les murs de pierre grise, ni les petites croix du cimetière ne s'érigeaient à l'abri du temple se serrant autour, à la façon d'enfants craintifs, ni le raidillon ne descendait à pic l'escarpement du cap pour le plus grand plaisir des enfants qui s'y laissent dévaler à toute allure... Ni les autos ne passaient en trombe parmi le vacarme et la poussière. Rien de tout ce qui existe aujourd'hui n'existait alors ; seulement juste à la place marquée maintenant par le perron de l'église, dans une éclaircie du bois, une petite cabane s'apercevait adossée à un érable énorme.

Un vieillard vivait là, paisible et doux, sa longue barbe ondulée, sa chevelure blanche encadraient une figure où se lisait l'indulgence. Toujours bon et souriant il semblait rayonner au passage la joie, le calme et la paix.

Lorsqu'il allait par la forêt cherchant les fruits sauvages dont il se nourrissait, les ours et les loups le suivaient comme eussent suivi les chiens, les renards ne se sauvaient pas sur son passage, et les oiseaux, autour de lui voletaient avec des pépiements joyeux.

Mieux que cela, les hurons venaient de plusieurs lieues à la ronde lui soumettre leurs querelles et leurs différends et il les apaisait. Il chassait le mal et semait le bien. On l'avait toujours vu là et nul n'eût pu dire d'où il venait. Chacun écoutait ses conseils, obéissait à ses suggestions. C'était comme un magistrat bienévolé, sans aucun autre titre que ses vertus, et les Indiens dans leur langage imagé l'avaient appelé d'un nom qui signifiait le "Cœur Vigilant."

Cependant, toute la région paraissait comme sanctifiée; jamais on n'entendait dire qu'aucun mal y eut été commis et l'esprit du mal sentait son empire séculaire lui échapper.

Celui-là savait bien d'où venait le vieillard et se sentait vaincu et humilié. Aussi résolut-il de se venger. Une nuit on put apercevoir une ombre immense, courir du haut du Cap Tourmente arrachant comme de simples fétus les plus gros arbres qu'elle précipitait ensuite dans le fleuve et en une nuit le Malin construisit ainsi un barrage immense que les hommes eussent mis des centaines d'années à édifier, il s'assit au sommet et attendit. En même temps, de violents orages éclatèrent et de toutes les hauteurs les eaux descendirent en torrents, la chute Montmorency se précipita

du haut des rochers avec un bruit si formidable qu'il couvrait le fracas du tonnerre

Et le St-Laurent, s'enfla, grossissant toujours. Bientôt l'Ile d'Orléans fut couverte et le fleuve, au delà, s'étendait, immense, sans limite, eût-on dit, comme une mer.

L'eau mugissante montait toujours. Déjà elle léchait le sommet de la falaise que les flots semblaient s'acharner à submerger ; elle atteignait le pied de la butte où le vieillard se tenait paisible et souriant toujours, tandis que le courant s'apprêtait à l'emporter avec son frêle abri.

Et là-bas, dans le vent soufflant de l'Océan on entendait le rire atroce de Satan déjà sûr de sa victoire.

Mais soudain, le vieillard sortit de sa cabane ; il s'avança jusqu'au bord de la falaise et demeura là debout sur l'eau qui ne l'atteignait pas.

On put le voir se dresser dans l'ouragan. Ses traits adoucis encore prirent une expression céleste, ses cheveux apparurent comme dorés ; de toute sa personne émanait comme une lumière brillante et très douce par laquelle les ténèbres étaient dissipées.

Sa main tenait le glaive de l'archange victorieux et de ses lèvres tombaient les mots magiques qui avaient accompagnés jadis la défaite des anges rebelles.

Satan reconnut son vainqueur; avec une clameur de rage que multiplièrent les échos des Laurentides, il disparut tandis qu'un effroyable craquement révélait le dislocation du barrage dont les débris s'en allaient, tourbillonnant vers la mer.

Le grand ange blanc était toujours debout. A ses pieds l'eau baissa, la falaise réapparut, l'Ile d'Orléans sembla émerger du courant soudainement calmé. dans la brise du soir, les arbres se secouèrent, égouttant leurs feuilles à la manière d'une bête qui s'ébroue.

Alors l'apparition céleste s'éleva lentement et monta comme un astre lumineux pour disparaître enfin dans les profondeurs du ciel redevenu bleu.

Jamais plus on ne revit le doux et bienfaisant vieillard, mais c'est en mémoire de lui, sans doute, que ce joli coin de terre porte le nom de l'Ange-Gardien.

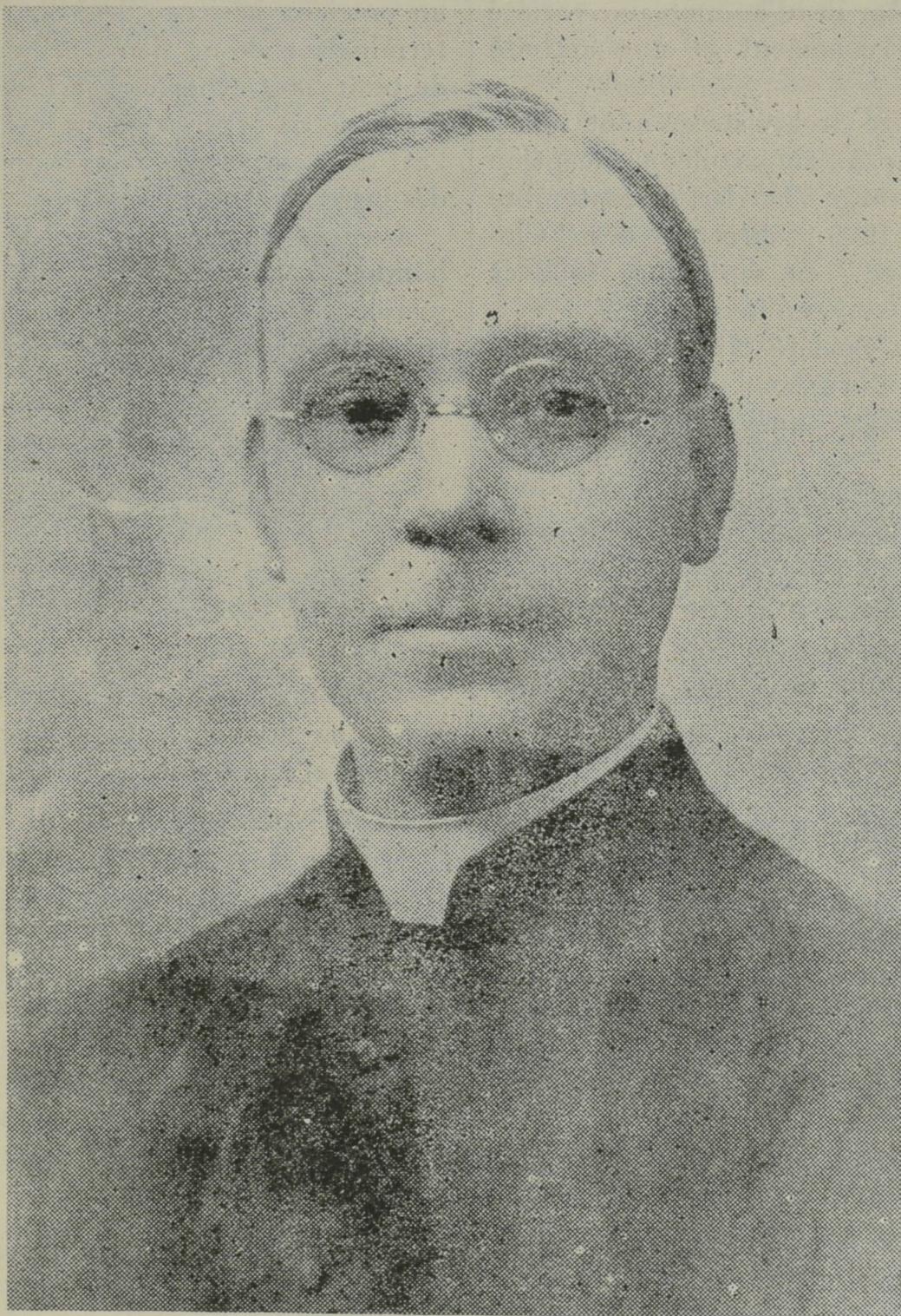
Le nouvel évêque de Prince-Albert

MGR J.-H. PRUD'HOMME

LE 8 juin dernier, l'on apprenait, par la voie des journaux, la nomination de M. l'abbé Joseph Prud'homme, secrétaire de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, au siège épiscopal de Prince-Albert.

Nos lecteurs se réjouiront avec nous de **cette** nomination et ils aimeront sans doute à lire cette notice biographique du nouvel évêque-élu.

Mgr Prud'homme est né le 9 septembre 1882, à Saint-Boniface, Manitoba, du mariage de l'honorable juge L.-A. Prud'homme, alors capitaine, avocat et député à la Chambre locale pour le comté de Laverendrye, et de Apolline Hénault, sœur de Lady Duduc. Le père de Mgr Prud'homme vit encore. En mai dernier, il a été



S. G. MGR J.-H. PRUD'HOMME, évêque de Prince-Albert.

élu président de la Société Royale du Canada.

Le nouvel évêque a fait son école primaire à l'école Provencher, de St-Boniface, que dirigeaient alors les Sœurs Grises. En janvier

1892, il entra au Collège de St-Boniface, dirigé par les Jésuites, pour y faire sa première communion. Il y continua et y compléta ses études classiques jusqu'en juin 1899. Au mois de septembre de la même année, il entra au Séminaire de philosophie à Montréal. En 1901, il y commençait ses études théologiques jusqu'en juin 1904.

Le 9 octobre 1904, Sa Grandeur Mgr Langevin l'ordonnait prêtre. Aussitôt il s'en alla à Rome, parfaire ses études au Collège Canadien. En juillet 1906, il obtenait à la Propagande son titre de Docteur en théologie. En juin 1908, il était fait docteur en Droit Canon à l'Apollinaire.

Dans le but d'étudier l'"organisation de Union Populaire" (Volksverein), il passa en Allemagne, à Munchen Gladbach, ses vacances de 1906 à

1907, et les vacances de l'année suivante furent consacrées à étudier le fonctionnement de la même organisation à Paderborn, en Westphalie.

En 1908, il revenait à St-Boniface, où il a occupé dans son diocèse à peu près tous les postes qui peuvent solliciter le zèle et le dévouement d'un prêtre. Il semble que Mgr Langevin ait tenu à l'initier à tous les genres de ministère.

Voici une liste des différents postes qu'il a ainsi occupés. Elle est intéressante. Elle prouve que Mgr Langevin, qui était un homme d'action et un apôtre ne laissait pas son monde à rien faire, et en Mgr Prud'homme, une variété d'aptitudes, un dévouement et une activité extraordinaires.

Nommé Secrétaire Archiviste en août 1908 ; vicaire, le dimanche, à l'Immaculée-Conception de Winnipeg, chez Mgr Cherrier, de septembre 1908 à septembre 1909 ; directeur des " Cloches de St-Boniface " en septembre 1908 et remplacé par M. Lamy, en février 1909.

Secrétaire de la Société Historique de St-Boniface depuis son origine.

Secrétaire de Mgr Langevin d'août 1910 jusqu'à sa mort.

Chancelier, 1er mai 1911.

Défenseur du lien matrimonial, 18 avril 1901.

22 mai 1917 : Examineur du clergé, membre du conseil de vigilance, censeur des livres.

Directeur diocésain de l'Ass. des Prêtres Adorateurs, 1920.

Chapelain de l'Hôpital St-Roch, St-Boniface, depuis 1909.

Aumônier des SS. du Précieux-Sang, St-Boniface, de 1919-1921.

Aumônier de la maison-mère des Sœurs Oblates, St-Boniface, de 1911-1916.

Confesseur et professeur au Petit Séminaire depuis 1913.

Missionnaire à Gretna, Morden, (missions allemandes) depuis octobre 1916.

Dans tous ces postes, il a brillé au point qu'en 1916 lors de la division du diocèse, il fut désigné par le clergé pour accompagner à Rome Sa Grandeur Mgr Beliveau.

Il semble bien que la divine Providence ait voulu ainsi préparer à ses nouvelles fonctions le successeur de Mgr Pascal. Il a acquis une expérience précieuse. Mgr Prud'homme a vu de trop près, depuis 13 ans qu'il est secrétaire de l'Évêché de St-Boniface, toutes les épines qui se cachent sous la mitre pour avoir désiré cette lourde responsabilité de l'épiscopat. Formé

à l'école de Mgr Langevin et de Mgr Beliveau, deux archevêques d'une remarquable force d'âme et d'une grande valeur intellectuelle, il sera dans l'Ouest le défenseur des droits de l'Église, l'apôtre de Jésus-Christ, qu'il annoncera à ses ouailles dans leur langue comme le veut N. S. Père le Pape. La Croix que le Vicaire de Jésus-Christ lui met sur les épaules, il la portera vaillamment. Éclairé par tout un passé, il emportera dans les plaines de l'Ouest, comme un précieux héritage de Mgr Langevin, la détermination de ne rien sacrifier de la vérité et de tenir haut et ferme son lumineux flambeau. A l'école de Mgr Langevin on n'apprenait pas l'art des compromis, mais la force et le courage des intrépides revendications.

Avec la nomination de M. l'abbé Prud'homme, à Prince-Albert, se lève une aube de justice. Des espérances dorent l'horizon. Tous les catholiques Canadiens-français en béniront Dieu avec nous.

PREMIER COMMUNIANANT ARABE

A la fin de 1869, Mgr Lavigerie, visitant un petit arabe près de mourir, l'entendit qui lui disait en lui montrant sa poitrine :

— Père, je suis tout noir là-dedans. Je veux que tu me donnes l'eau qui rend l'âme blanche. Je veux aller au ciel ! On le baptisa.

Le surlendemain il disait à Monseigneur :

— Père, je voudrais le pain de Dieu.

On le communia quelques jours après.

* * *

A la vue de la sainte hostie, raconte Mgr Lavigerie, le visage de ce petit Arabe, encore presque sauvage et mourant de la plus affreuse des maladies, rayonna des clartés de la foi et de l'amour.

Il tendit ses petits bras amaigris hors de son lit vers l'Hôte divin qui le visitait ; et, lorsque, le Seigneur fut descendu sur ses lèvres, il demeura comme en extase, fixant le ciel. J'arrivai quelques moments après, je m'approchai de son lit : sa figure était transfigurée.

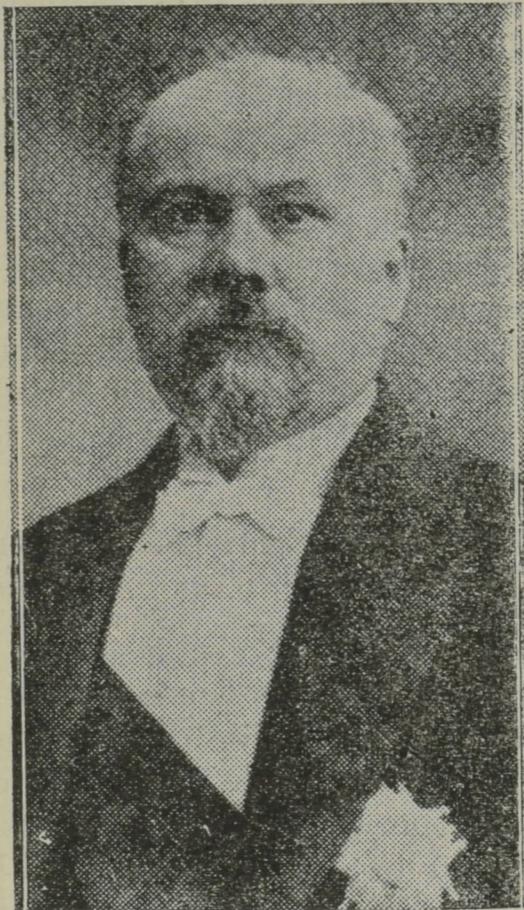
— Je vais au ciel voir Jésus, me dit-il.

Peu après, il expira.

France et Grande Bretagne

UNE MAGISTRALE ÉTUDE DE M.

POINCARÉ



M. RAYMOND POINCARÉ,

Nos lecteurs liront avec intérêt l'extrait suivant du magistral article publié par M. Raymond Poincaré dans la Revue des deux Mondes au sujet des relations politiques de la France et de l'Angleterre, à la suite de la grande Guerre.

L'auteur a voulu mettre en relief les prétentions exagérées de l'Angleterre après la victoire commune, obtenue surtout par le sang des Français. Il fait, en particulier, devant le monde entier, le procès de Lloyd George, mais en des termes si mesurés dans leur exactitude, en un style si captivant par son impeccable courtoisie dans la discussion la plus serrée, qu'on se surprend à confondre ce réquisitoire formidable avec l' "éloge gracieux servi à un " confrère " au jour de sa " réception " sous la Coupole.

Il passe en revue les capitulations successives de la France devant l'Angleterre et montre le dessein tenace de notre " alliée " d'amener l'Allemagne à composition par la bienveillance et la douceur, de la gagner par les présents et de nous prier de faire les frais de la réconciliation.

On lira avec émotion et gratitude cette synthèse remarquable où chaque mot rappelle un fait, sous-entend une idée, cache une allusion.

Le regrettable malentendu qui a éclaté, à propos de la Haute-Silésie, entre M. Lloyd George et le Gouvernement français, n'était malheureusement que trop facile à prévoir. Il y a de longs mois déjà que, dans toutes les questions qui touchent à la Pologne, la politique des Alliés, est mal accordée ; et, du reste, à quiconque ne ferme pas les yeux à l'évidence, les " surfaces de friction " apparaissent chaque jour plus nombreuses entre l'Angleterre et la France. L'Entente cordiale, Dieu merci ! n'est pas en péril, mais si nous voulons la maintenir intacte, nous devons nous rendre exactement compte des petits dissentiments qui la menacent, et rechercher loyalement les moyens de la fortifier. Ce serait faire injure au caractère britannique que de n'avoir pas le courage de parler franchement dans une crise dont l'issue dépend, en grande partie, de notre sincérité. Les plus solides amitiés sont faites de confiance mutuelle, et c'est un déplorable système que de vouloir ruser et jouer au plus fin avec ceux dont on tient à garder l'estime.

CHACUN DES ALLIÉS EST ENTRÉ EN GUERRE
POUR SON PROPRE COMPTE : AUCUN, PAR
SUITE, N'EST LE DÉBITEUR DE L'AUTRE

Avant la guerre, l'Entente cordiale n'était consacrée par aucun acte diplomatique. L'accord de 1904, qui avait réglé les litiges pendants entre la Grande-Bretagne et la France, n'avait pas, par lui-même, le caractère d'une alliance. C'est la pratique qui a peu à peu, établi entre les deux nations de tels rapports d'intimité que, pour l'examen de tous les grands problèmes européens, leurs chancelleries cherchaient naturellement à se concerter. Après l'attentat de Serajevo, lorsque l'attitude de l'Autriche et de l'Allemagne devint inquiétante pour la paix du monde, rien ne nous permettait de préjuger les résolutions de l'Angleterre. Elle n'avait aucun engagement envers nous. La ville de Londres avait chaleureusement acclamé le France, en 1913, dans la personne du Président de la République ; la ville de Paris avait fait, en 1914, au roi George V un accueil enthousiaste ; mais nous n'avions aucune certitude d'être soutenus par l'Angleterre s'il plaisait à

l'Allemagne de se jeter sur nous. Lorsque l'orage a fondu, Sir Edward Grey a déployé une magnifique activité pour mettre l'Europe à l'abri de l'averse ; il a multiplié les initiatives pour retenir l'Allemagne et l'Autriche ; et il a certainement, par là, bien mérité de l'humanité. Mais, à la veille de la catastrophe, lorsque la France interrogeait l'Empire britannique sur ses intentions, l'Empire britannique restait muet. Il consultait son intérêt, et il avait raison. Il n'avait pas à se sacrifier pour autrui. Son intérêt était certainement de ne pas laisser écraser la France, et la clairvoyance de ses hommes d'État les avait, tout de suite, fixés sur ce point ; mais, dans un pays d'opinion, ils voulaient être sûrs d'être compris par l'homme de la rue ; et ils attendaient. Si l'Allemagne n'avait pas commis le crime de violer la neutralité belge, nul ne sait combien cette attente aurait pu se prolonger.

L'ultimatum de Berlin au Cabinet de Bruxelles a révolté la conscience britannique. L'Angleterre, garante de l'indépendance de la Belgique, n'a pas un instant songé à oublier ses engagements. Pour les tenir, elle a déclaré la guerre à l'Allemagne et elle a pris ainsi, en toute liberté, une décision qui lui fait grand honneur et qui, du reste, était, elle aussi, conforme à son intérêt bien entendu. Elle ne pouvait, en effet, laisser les Allemands s'emparer d'Ostende et d'Anvers et s'installer définitivement en face d'elle, sur la mer du Nord. Dans les plus nobles déterminations des Puissances il y a toujours un peu de cet égoïsme sacré dont un Président du Conseil italien a fait, au cours de la guerre, une apologie raisonnée ; et lorsque, ces jours-ci, l'ambassadeur des États-Unis à Londres a déclaré, au Pilgrim's Club, que son pays " n'avait pas envoyé des soldats au delà des mers pour sauver l'Angleterre, la France et l'Italie, mais uniquement pour sauver les États-Unis d'Amérique ", le colonel Harvey n'a fait qu'exprimer, à son tour, une vérité que la France est trop souvent tentée de perdre de vue. Les maximes *Charity begins at home* (la charité commence chez soi), ou *Chacun pour soi*, ont, sans doute, du point de vue d'une morale supérieure, quelque chose d'étroit et de choquant, et l'idéalisme du peuple français a ce mérite qu'il nous pousse souvent à nous élever au-dessus de nos propres intérêts ; mais il a, en même temps, ce défaut qu'il nous

empêche parfois de discerner les véritables mobiles de notre prochain.

Donc, chacune des nations alliées et associées est entrée en guerre pour son propre compte, et d'aucune on n'aurait pu, sans excès de candeur, attendre une conduite différente. Nous nous sommes entr'aïdés ; nous avons participé à une œuvre de défense commune ; nous nous sommes trouvés unis dans une heure où la liberté de tous était menacée ; nous ne pouvons pas ne pas garder pieusement le souvenir de cette solidarité ; mais elle n'a pas fait de certains d'entre nous les débiteurs des autres, et, en particulier, si la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne a été d'un grand secours pour la France, la rapide mobilisation de la France a été d'un grand secours pour la Grande-Bretagne.

LA FRANCE A LE DROIT DE REVENDIQUER
UNE LARGE PART DANS L'HONNEUR
DE LA VICTOIRE

Une fois les hostilités commencées, chacun des deux peuples a réalisé des prodiges pour assurer la victoire, et ce n'est pas moi qui chercherai à sous-estimer les merveilleux efforts accomplis, sur terre et sur mer, par l'Empire britannique. En moins d'un an, Lord Kitchener a réussi à constituer une armée ; les dominions et les colonies ont recruté avec une rapidité extraordinaire, d'admirables contingents ; la Grande Flotte a condamné à l'immobilité et à l'inertie des navires allemands de haut bord ; l'Angleterre enfin a fait des miracles pour purger la mer du Nord, la Manche et l'Océan, des sous-marins qui commençaient à les infester. Mais nous, n'avons-nous été pour rien dans la victoire ?

Lorsque la vague germanique a déferlé sur le sol de Belgique et de France, nous étions presque seuls. La petite armée belge, qui s'était vaillamment battue, même après la prise de Liège et l'investissement d'Anvers, avait fini par être écrasée sous le nombre et avait besoin d'être entièrement reconstituée avant de reprendre campagne. Les quatre divisions britanniques que commandait le maréchal French étaient composées de soldats énergiques et courageux ; mais, un peu dépaysé sur le continent, leur chef craignait toujours de s'éloigner de ses bases maritimes et il ne prêtait au commandement français qu'une assistance

incertaine et précaire. Si, à cette époque, l'armée française n'avait pas été en mesure de faire face à l'ennemi, la bataille de la Marne, au lieu de finir en victoire éclatante, ne serait terminée par une défaite irréparable. A cette heure décisive, c'est l'armée française qui a été l'avant-garde des armées de l'univers et s'est fait décimer pour le salut de tous. C'est elle encore qui, les semaines suivantes, a lutté de vitesse avec l'envahisseur dans la fameuse course à la mer et qui a remporté cette victoire de l'Yser qui a protégé non seulement les côtes françaises, mais les côtes anglaises, et a laissé à la Grande-Bretagne le temps de recruter et d'organiser ses troupes métropolitaines et coloniales. Plus tard, en 1916, lorsque l'Allemagne s'est ruée sur Verdun pour tâcher d'ébranler et de crever le front des alliés, c'est encore l'armée française qui a soutenu le choc et qui a passé presque tout entière dans la "noria" de Pétain pour arrêter l'ennemi sous les murs de la place lorraine.

Plus tard encore, en mars 1918, lorsque lord Milner a été envoyé en France par le Cabinet de Londres, quelle était la situation? L'éminent ministre britannique l'a dépeinte lui-même dans le memorandum qu'il a adressé, le 26 mars 1918, à son Gouvernement: "Le grand mystère était l'effondrement de la cinquième armée, qui restait jusqu'alors inexplicable. Par suite du degré de désorganisation de cette armée et du fait que les communications étaient coupées de toutes parts, il était difficile de se rendre compte de ce qui s'était passé. D'une façon générale, on ne pouvait douter, cependant, que cette armée ne fût brisée et qu'une brèche n'eût été ouverte entre le flanc droit de la troisième armée et les Français." C'est à la suite de cette rupture, qui pouvait entraîner un désastre, qu'eurent lieu les entrevues de Compiègne et de Doullens, et que le général Foch fut chargé par les Gouvernements britannique et français de coordonner l'action des armées alliées sur le front Ouest. Quelques jours après, cette première mesure aboutissait à sa conclusion logique, et Foch était nommé général en chef des armées alliées. On ne contestera point, je pense que l'unité de commandement et le génie militaire de Foch aient été pour quelque chose dans le succès final.

LA PART DE LA FRANCE DANS LES SACRIFICES COMMUNS N'EST PAS MOINDRE

La France a donc le droit de revendiquer une large part dans l'honneur de la victoire; et elle a, hélas! subi une part non moins large des sacrifices communs. C'est elle qui, de toutes les nations, a eu non seulement la proportion la plus élevée, mais le chiffre absolu le plus fort d'officiers et de soldats tués à l'ennemi. Restée sur la brèche du commencement à la fin, appelée à faire, aux moments critiques, les efforts les plus vigoureux, elle a payé de plus de quatorze cent mille morts les incomparables services qu'elle a rendus à la coalition. Que les Puissances alliées montrent leurs listes funèbres! Elles ne sont, sans doute, pas moins glorieuses que les nôtres, mais elles sont toutes singulièrement moins longues, et l'Empire britannique tout entier, avec le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Indes, reste loin derrière nous, à distance de plusieurs centaines de mille de vies humaines. Et, sans doute, Londres a reçu, comme Paris de sinistres visites aériennes, mais c'est sur le sol de France qu'on s'est battu; ce sont les Flandres, la Picardie, la Champagne, la Lorraine, qui ont été, pendant plus de quatre années, le théâtre ensanglanté de la guerre. Nos villes et nos villages ont été détruits, tantôt par les obus allemands, tantôt, quand telles étaient les nécessités militaires, par les projectiles des armées alliées. Plusieurs de nos plus belles provinces ont été saccagées et ruinées pour que fussent sauvées, tout à la fois, la liberté de la France et la grandeur de l'Angleterre. Nos provinces du Nord et de l'Est sont restées, durant toutes les hostilités, le champ de bataille de l'univers. Elles ont, pour ainsi dire, appartenu indivisément aux armées alliées, qui y ont vécu, cantonné, combattu; et, si ces armées ont ensemble repoussé l'étranger, si la coopération britannique et américaine a grandement facilité cette œuvre de libération, notre territoire a été le rempart, le glacis ou la tranchée, qui ont protégé, comme disait le président Wilson, la frontière de la liberté.

LE TRAITÉ DE PAIX ET L'ÉGOÏSME DE NOS ALLIÉS

La victoire est venue, et nous avons pavé nos ruines. Nous étions en droit d'espérer que

tous nos amis nous aideraient à les relever et, lorsqu'a commencé l'examen des conditions de la paix, nous nous sommes étonnés des difficultés que nous rencontrions, comme si nous pensions que l'héroïsme de nos soldats et les souffrances de nos populations devaient faire oublier à nos alliés leurs habitudes et leurs intérêts, leurs passions et leurs préjugés. La guerre avait, au contraire, développé et exaspéré, chez la plupart des peuples, jeunes ou anciens, les sentiments nationaux et la volonté de puissance ; et là où nous nous imaginions ne rencontrer que bonne grâce et complaisance, nous avons eu la surprise de nous heurter à des contradictions et à des résistances.

LE BILAN DE NOS DÉCEPTIONS

Notre langue dépossédée de ses privilèges diplomatiques

On a commencé par déposséder notre langue de ses anciens privilèges diplomatiques. Tous les traités qui ont suivi la paix, traités de Versailles, de Saint-Germain, de Sèvres, de Trianon, ont été rédigés tantôt en deux idiomes, tantôt en trois. En 1784, la classe des belles-lettres de l'Académie de Berlin mettait au concours la question suivante : " Qu'est-ce qui a fait de la langue française la langue universelle de l'Europe ? Par où mérite-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ? " En 1921, l'Académie française peut choisir, pour le prix d'éloquence, ce sujet mélancolique : " Qui est-ce qui a fait perdre à la langue française sa qualité de langue diplomatique de l'Europe ? Par où a-t-elle mérité cette disgrâce ? Est-il à présumer qu'elle s'en relève ? "

Au XVIII^e siècle, lorsque des États comme la Suède, la Suisse, la Sardaigne, l'Espagne, les Pays-Bas, la Hongrie, la Prusse, contractaient entre eux, même en dehors de la France, ils se servaient de notre langue. Au XIX^e siècle, même après nos revers, on parle français au Congrès de Vienne, on parle français dans les négociations de Francfort, on parle français au Congrès de Berlin, aux Conférences de Madrid, d'Algésiras, de la Haye. A Versailles, à Saint-Germain, à Sèvres, à Trianon, notre souveraineté linguistique a été démembrée. Vaincus, nous l'avons conservée ; vainqueurs, nous avons dû la partager.

Consolidation de l'unité allemande

Concession de pure forme ? Non pas. Premier signe des concessions qui nous ont, tout de suite, été arrachées sur le fond. Voisine d'une Allemagne agressive, la France aurait eu intérêt à ne pas voir, du moins, cette Puissance redoutable fortifiée, dans le traité de paix, par la consolidation de son unité. L'Empire, né de notre défaite, était encore, en 1914, une agglomération d'États qui conservaient, au moins, un semblant d'indépendance. Nous aurions trouvé, dans une constitution fédérative, un peu plus de sécurité que dans un Reich centralisé. On nous a opposé une prétendue volonté populaire qui ne s'était du reste, manifestée nulle part ; on a allégué qu'une Allemagne unifiée serait une débitrice plus solvable ; et on nous a amenés, par une série de sophismes, à consacrer nous-mêmes l'indivisibilité de l'Allemagne.

Restitution incomplète des provinces volées par l'Allemagne

Mais puisqu'on invoquait, à tort ou à raison, les droits des nationalités pour laisser la Prusse absorber ainsi les autres États de l'Allemagne, la justice et la logique eussent voulu qu'on fît, en revanche, sortir de l'Allemagne les provinces dérobées aux pays voisins. On n'a pas osé ne pas admettre ce principe général, mais on en a entouré l'application de formalités ou de restrictions qui l'ont trop souvent rendu illusoire. Il eût été naturel qu'on rendit à la France l'Alsace et la Lorraine telles qu'elles nous appartenaient avant la spoliation de 1815 ; nos alliés ne l'ont pas voulu ; on nous a strictement restitué ces provinces dans leurs frontières rétrécies en 1870. On a soumis à un plébiscite des cercles wallons comme ceux d'Eupen et de Malmédy ; on n'a pas osé détacher de l'Allemagne, sans une consultation nouvelle, les duchés qu'elle avait pris au Danemark, et ainsi, il est arrivé que, dans une partie du Slesvig, le voleur a été favorisé par l'usage qu'il avait fait du bien volé. Enfin, sous l'influence prépondérante du Cabinet britannique, on a marchandé à la Pologne les moyens de renaître. On ne lui a pas donné le débouché maritime que lui avait promis le président Wilson ; on a soumis le port de Dantzig à un

régime hybride qui a mécontenté, à la fois, l'Allemagne et la Pologne ; et pour la Haute-Silésie, qui, d'après toutes les statistiques allemandes d'avant-guerre, devait être considérée comme polonaise, on a accordé à M. Brockdorff-Rantzau le plébiscite qu'il demandait. Ici encore, c'est M. Lloyd George qui est intervenu, contrairement au vœu de la France et contrairement même à l'avis des experts anglais, pour donner cette satisfaction à l'Allemagne, comme si l'Angleterre pouvait attendre un profit moral ou matériel de l'agrandissement du Reich et de l'abaissement de la Pologne.

La part du lion réservée à l'Angleterre dans le partage des colonies allemandes

Nous n'avons guère été mieux partagés dans les autres parties des traités. Les colonies allemandes ont été remises aux Alliés, mais ce n'est pas à nous qu'ont été attribuées les plus importantes. L'Empire turc a été partagé, mais il l'a été de telle façon que l'Angleterre a vu, en Orient, son autorité s'accroître aux dépens de la nôtre. La Mésopotamie et les grands chemins de l'Asie sont maintenant entre les mains de l'Empire britannique ; dans la Paléστine, qui, d'après les accords anglo-français de 1916, devait être internationalisée, le sionisme est devenu, après la paix, le prêtre-nom de l'Angleterre ; l'émir Fayçal, protégé et pensionné par nos alliés, a fait tout ce qui dépendait de lui pour nous expulser de Syrie ; bref, nous avons accepté à Sèvres un traité que désavouent les signataires eux-mêmes, dont on n'a pas osé demander la ratification aux Chambres, et qui allume aujourd'hui, en Orient, de nouveaux incendies.

CONCESSIONS ARRACHÉES A NOTRE FAIBLESSE

Durée et modalités de l'occupation militaire

Si réduite que fût la part qu'on nous laissait dans la victoire, nous étions cependant disposés à nous en contenter. Mais nous demandions à être indemnisés de nos dommages et, sur ce chapitre, du moins, nos alliés nous avaient fait, dans le traité, les plus belles promesses. Nous avons répondu que nous nous défions un peu de la bonne volonté allemande, et nous

avons demandé des garanties ou des gages. Il semblait, en particulier, tout à fait légitime d'occuper une partie du territoire du Reich aussi longtemps que nous ne serions pas payés. Les Allemands nous avaient donné, de 1870 à 1873, un exemple que nous avons le droit de suivre.

— Mais, nous a-t-on répliqué, vous allez toucher une somme si formidable que l'Allemagne ne pourra vous la verser entièrement que par annuités, et les annuités s'échelonnent pendant plus d'un quart de siècle. Il est impossible que l'occupation militaire dure aussi longtemps.

— Pourquoi ?

— Vos troupes finiraient par avoir des difficultés avec les populations ; et puis, nous prendrons part nous-mêmes à l'occupation, et nous ne voulons pas garder indéfiniment des soldats sur le continent.

Et on a réduit la durée de l'occupation à quinze ans.

Il eût été raisonnable que les frais de cette occupation fussent directement supportés par les habitants et que l'autorité militaire eût, dans le pays, les mêmes droits que les armées allemandes en France après 1870.

— Non, nous a-t-on dit. Les Alliés feront l'avance des frais ; l'Allemagne remboursera ensuite ; quant à l'autorité militaire, elle serait trop dure ; créons une Commission civile interalliée ; ce sera une marque de courtoisie envers les Allemands.

Et nous avons cédé.

Les traités de garantie et la parole de deux de nos Alliés

— Du moins, demandions-nous, il faut désarmer l'Allemagne. C'est la condition essentielle de la paix future.

— Rassurez-vous. Si vous renoncez à prolonger l'occupation de la rive gauche du Rhin au delà de quinze ans, c'est nous-mêmes, Angleterre et États-Unis, qui vous assisterons en cas de nouvelle offensive allemande. N'avez-vous pas confiance en notre amitié ou doutez-vous de notre parole ? Voici un engagement signé de nous deux, président Wilson et Lloyd George, qui garantit votre tranquillité.

Mais, dans ce vieux droit français, auquel les Normands ont fait autrefois passer la Manche,

il y avait un adage que le Premier ministre britannique paraît avoir oublié : " Donner et retenir ne vaut." Son engagement était subordonné à celui de l'Amérique, et, comme l'Amérique a répudié les promesses de M. Wilson, M. Lloyd George s'est tenu pour libéré. Des Anglais qui connaissent la France et qui l'aiment, tels que Lord Derby, ont vainement insisté pour qu'un pacte d'alliance fût signé entre l'Angleterre et nous ; le Cabinet britannique ne les a pas écoutés ; il n'a même pas consenti à demander aux Communes de voter l'engagement d'assistance éventuelle sans le subordonner plus longtemps à l'assentiment des États-Unis ; il a étendu la doctrine de Monroe à l'Angleterre ; il n'a pas voulu promettre d'avance d'intervenir dans un conflit européen.

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ

ON ROGNE ENCORE SUR NOTRE PART

Capitulation sur la livraison des coupables

Telle était donc, dans l'ensemble, la position fort modeste et, par bien des côtés, assez périlleuse que nous faisait le traité de Versailles. Elle était loin de remplir nos espérances et de répondre à nos sentiments de justice ; et, déjà, à mesure que cet acte diplomatique a été mieux connu, ont commencé les premières déceptions de la France. Nous avons, du moins, le droit de penser que tous les sacrifices nous avaient été demandés avant la signature et que, le traité ayant été approuvé par le Parlement, en Angleterre comme en France, et consacré, dans les deux pays, par une ratification solennelle, il deviendrait la loi commune et ne donnerait plus lieu à de nouveaux amendements. C'était là une illusion, et nous n'avons pas tardé à nous en apercevoir.

Dans l'exécution même des conventions signées des divergences de vues se sont immédiatement produites qui, de Boulogne à San-Remo, de Hythe à Spa, de Paris à Londres, se sont accusées davantage. Dans ces entrevues rapides, où les photographes jouent souvent un rôle plus important que les experts, il arrivait parfois aux ministres français de ne pas mesurer très exactement la force de notre opinion publique et de croire qu'ils feraient accepter aisément les concessions auxquelles ils étaient amenés.

Mais la France, elle, avait des idées très claires. Elle voulait la paix et elle voulait son droit. Elle ne comprenait pas qu'on pût rogner encore quelque chose du minimum que lui avait donné le traité ; et, dès qu'elle a vu qu'à chacune des conférences on nous arrachait, un à un, nos pauvres avantages, elle a senti monter en elle la tristesse, et le mécontentement. Lorsqu'elle a constaté que M. Lloyd George, après avoir annoncé à son de trompe l'extradition de Guillaume II et des autres coupables, renonçait à ses projets, elle a craint que cette première marque de faiblesse n'encourageât la résistance du Reich sur tous les autres chapitres du traité.

Capitulation sur le désarmement

Lorsque des délais successifs ont été, à la demande de l'Angleterre, accordés à l'Allemagne pour le désarmement terrestre, la France n'a pas pu se défendre de penser que nos amis britanniques avaient été, avec raison, plus fermes dans l'exécution du désarmement naval. Lorsqu'enfin notre pays a vu la politique suivie, depuis bientôt un an et demi, par les Cabinets français au sujet des réparations et des garanties, il n'a pu supposer qu'une conduite aussi contraire à ses vœux et à ses intérêts fût libre et spontanée, et il a été, non sans un peu d'humiliation, forcé de conclure que, au lieu de naviguer par nos propres moyens, nous étions remorqués.

Série de capitulations sur les réparations

Le jour où un de nos ministres s'était émancipé jusqu'à faire occuper Francfort, M. Lloyd George s'était promis non seulement d'éloigner le plus tôt possible nos troupes de cette ville, mais d'établir désormais au profit de l'Angleterre, dans l'exécution du traité, l'unité de commandement. Il n'avait plus semblé avoir d'autres desseins que de nous modérer et de nous empêcher d'agir, d'amener l'Allemagne à composition par la bienveillance et la douceur, de la gagner par les présents, et de nous prier de faire les frais de cette réconciliation. De là, cette idée du forfait et de l'amputation arbitraire de notre créance, dont j'ai dénoncé ici, dès le début, l'inquiétante inspiration et les conséquences périlleuses. De là, cette crainte

que la France ne se laissât aller sinon à des ambitions impérialistes, dont M. Lloyd George la sait incapable, mais à la saisie de quelques gages et à de nouvelles occupations territoriales. Pour quiconque a pris la peine de lire entre les lignes des accords de Paris, il était clair que le Cabinet anglais nous avait alors demandé une importante diminution sur notre créance et qu'il ne s'était nullement obligé à nous suivre, le cas échéant, dans la voie des sanctions. L'intransigeance dont M. Simons avait fait preuve ensuite dans les conversations de Londres nous avait sauvés d'une dangereuse abdication, et nous avons pris alors, avec toutes les apparences du consentement britannique, les mesures nécessaires pour entrer dans la vallée de la Ruhr et pour envoyer en Allemagne "le gendarme et l'huissier".

La Commission des Réparations avait signifié au Reich une mise en demeure pour la partie de la dette exigible le 1er mai, c'est-à-dire pour douze milliards. Le traité de Versailles nous donnait donc le droit d'agir, même isolément. "Patientez quelques jours, nous dit M. Lloyd George. Si l'Allemagne ne s'exécute pas, nous occuperons tous ensemble le bassin de la Ruhr ; mais, pour mettre plus sûrement encore le droit de notre côté, commençons par lui envoyer un ultimatum." Nous acceptons. Mais sur quelles données cet ultimatum va-t-il être rédigé ? S'en réfère-t-on à l'accord de Paris ? Nullement. S'en rapporte-t-on au chiffre de 132 milliards fixé par la Commission des réparations ? Pas davantage. Comme je l'ai indiqué dans ma dernière chronique, et comme l'ont lumineusement montré M. Tardieu dans son *Après réquisitoire*, M. Forgeot dans son magnifique discours, M. Chéron dans son irréfutable rapport à la Commission des finances du Sénat, l'état de paiements dressé à Londres imposera encore à la France, par le jeu des intérêts, de nouveaux et graves sacrifices. Nous n'aurons que trop souvent l'occasion de rappeler ce que nous coûtent ces conventions bâtarde. Mais tout l'effort de M. Lloyd George a tendu à nous les faire accepter pour que notre classe 19 fût mobilisée en vain et que la Ruhr ne fût pas occupée. L'Allemagne a compris ; elle s'est empressée d'adhérer à l'ultimatum, et, comme récompense supplémentaire, les agents du Cabinet britannique, et, en première ligne, Lord d'Abernon, lui ont pro-

mis qu'elle ne perdrait pas la Haute-Silésie. Nous avons aujourd'hui sous les yeux les résultats de ce marché, et nous ne voyons que trop à quels abîmes nous a conduits cette longue série de complaisances.

LA QUESTION DE HAUTE-SILÉSIE AVIVE LE DÉSACCORD FRANCO-ANGLAIS

En Haute-Silésie, malgré le vote des émigrés et malgré le soin qu'avait pris M. Lloyd George de les faire appeler aux urnes par grandes masses, le même jour que les habitants, toute la région située à l'est et au sud-est d'Oppeln s'est prononcée pour la Pologne. Les alliés, qui, par respect du droit des peuples, ont si facilement accepté l'unification allemande, c'est-à-dire la subordination de l'Allemagne à la Prusse, peuvent-ils ne tenir aucun compte des vœux des ouvriers et des paysans polonais ? Comme l'expliquait, il y a peu de jours, M. La Chesnais dans l'*Action Nationale*, c'est aussi bien dans l'intérêt de la justice que dans l'intérêt de la paix qu'il est désirable de fixer, au moins, la frontière suivant une ligne qui passerait dans le sud du cercle de Rosenberg, traverserait le cercle d'Oppeln et rejoindrait l'Oder au sud de Kosel.

Mais le Cabinet britannique en a jugé autrement ; il a voulu réduire la Pologne à la portion congrue, et cette intention, immédiatement connue en Haute-Silésie, a provoqué dans le pays une émotion que le commissaire Korfanty a eu le tort d'encourager, et que certaines paroles de M. Lloyd George n'étaient pas faites non plus pour calmer. Aussitôt, l'Allemagne, qui, depuis de longs mois, avait préparé ses plans, a envoyé aux formations militaires qu'elle entretenait secrètement en Haute-Silésie des armes et des munitions ; elle a laissé passer la frontière à quelques-unes de ces troupes de l'Orgesch et de l'Einwohnerwehr, que nous avons eu la naïveté de ne pas dissoudre ; et ce n'est que sur nos remontrances réitérées, auxquelles M. Lloyd George, ouvrant enfin les yeux à l'évidence, a fini lui-même par s'associer, qu'elle n'a pas osé persister officiellement dans cette attitude belliqueuse.

Nos douze mille chasseurs alpins, qui étaient seuls en Haute-Silésie avec une poignée d'Italiens, se sont trouvés pris dans de sanglantes bagarres. Les Allemands ont tiré sur eux.

Plusieurs ont été tués ou blessés. Quelques-uns emmenés prisonniers et maltraités, ne nous ont été rendus qu'après une énergique intervention de la Commission interalliée. A une fête de chasseurs alpins que je présidais à Lyon, le dimanche 22, nous est arrivé du général Gratier, qui commande les " diables bleus " de Haute-Silésie, un télégramme d'émouvante camaraderie ; et nous ne pouvions songer sans un serrement de cœurs à ces pauvres petits Français que l'Allemagne vaincue massacrait là-bas, dans la paix.

M. Lloyd George a tardivement senti la nécessité de faire cesser ce scandale. Quatre bataillons britanniques sont partis pour la Haute-Silésie. Mais la racine du mal n'a pas été détruite ; satisfaction n'a pas été donnée à la volonté des populations, et la politique suivie par l'Angleterre et par la France vis-à-vis de la Pologne est restée aussi différente qu'elle l'était, l'an dernier, lorsque Londres flirtait avec Moscou et que le général Weygand volait au secours de Varsovie.

IL IMPORTE DE LIQUIDER NOS LITIGES AVEC L'ANGLETERRE, MAIS D'ÉGAL EN ÉGAL

Il est grand temps de mettre un terme à des désaccords qui finiraient par ruiner complètement l'Entente cordiale, et par laisser dans l'âme des deux peuples une aigre rancœur.

M. Lloyd George, qui se débat au milieu de terribles difficultés intérieures, s'est placé d'autorité, depuis deux ans, au gouvernail du vaisseau qui porte la fortune des Alliés. S'il s'était aperçu plus tôt du mécontentement qui grandissait en France, à la suite des déceptions successives qui nous étaient infligés, je ne mets pas en doute qu'il aurait depuis longtemps déjà, changé l'angle de barre.

Notre tort, sur lequel j'ai maintes fois insisté, a été triple. Nous avons suivi, pour négocier avec lui, des méthodes de conversations directes et d'entrevues fugitives, qui nous mettaient le plus souvent en état d'infériorité ; nous avons traité les questions dans l'ordre dispersé, sans jamais vouloir établir un bilan d'ensemble ; et chaque jour nous avons cédé, avec l'espoir qu'on nous le revaudrait le lendemain.

Prenons, sans plus tarder, le contrepied de tout ce que nous avons fait jusqu'ici. Renon-

çons aux conférences tapageuses et aux rendez-vous hâtifs. Mettons de part et d'autre, sur le tapis tous les objets qui nous divisent : la Haute-Silésie, la Ruhr, les gages, Constantinople, Angora, Fayçal, la Pologne, La Russie et procédons, comme en 1904, à un apurement loyal. Mais, dans cette liquidation générale, traitons d'égal à égal et parlons avec autant de ferme franchise que de fidèle amitié.

Si nous laissons les choses s'envenimer davantage, deux grandes nations qui, pour le bien de l'humanité, doivent, à tout prix, demeurer unies, retourneraient à des haines ancestrales dont la reviviscence serait aujourd'hui un non-sens et un sacrilège. Pour éviter cette catastrophe, il faut et il suffit que, dans l'entente nécessaire, il n'y ait ni hiérarchie ni subordination ; il suffit, mais il faut qu'en face de l'Angleterre amie la France reste la France.

Raymond POINCARÉ.

(Ces extraits sont tirés de la *Documentation Catholique*.)

La soie d'araignée

Les fils imperceptibles dont l'araignée tisse sa toile, sont tout comme ceux qui entourent les cocons du Bombyx. La constatation une fois faite, on comprend qu'on ait cherché à utiliser la soie d'araignée. Des le XVIIe siècle, les peuplades sauvages du Paraguay confectionnaient des étoffes de cette matière première, et en 1708, Bon Saint-Hilaire avait obtenu quelques paires de bas et de gants tissés en soie de cette provenance.

A la fin du XIXe siècle, l'idée vint à un filateur anglais, Rolt, de prendre directement son fil à la bête ; il se servait d'une bobine actionnée par la vapeur, marchant à une vitesse de 50 mètres par minute, et il obtint 6 kilomètres de fil de vingt-deux araignées vivantes en moins de deux heures. Ce sont surtout les araignées exotiques qui peuvent être " exploitées " avec succès. *L'Epeira socialis*, du Paraguay la *Nephylengis malabarensis*, qu'on retrouve dans l'Inde, en Chine, en Australie, remplissent toutes les conditions voulues.



GROS CHAGRIN.

Un seul drapeau

LE préjugé sectaire d'une "seule langue, une seule école, un seul drapeau", n'est pas l'apanage exclusif des orangistes de l'Ontario ; certains groupes d'Américains en ont fait leur cri de guerre et les catholiques des États-Unis, de toutes races, sont obligés de lutter contre les mesures d'ostracisme qu'il provoque contre eux et leurs institutions scolaires.

Ces attaques contre les écoles catholiques ont eu pour résultat immédiat, d'unir dans une même pensée de résistance, tous les catholiques, trop souvent divisés sur les questions de langue.

Nous prenons, dans l'"Indépendant", de New-Bedford, une étude d'un écrivain de langue anglaise combattant le préjugé d'"une seule langue, un seul drapeau". Elle intéressera nos lecteurs désireux de voir triompher la justice et la liberté, aux États-Unis comme au Canada.

UN DRAPEAU

Dans "Truth and Light", sous le titre "Un Drapeau, une langue, une École", écrit l'"Indépendant", nous trouvons de la plume de M. C. A. Windle un très fort plaidoyer contre les fanatiques qui se sont donné la mission de détruire notre système d'écoles paroissiales et d'imposer une langue unique à la population cosmopolite des États-Unis.

Après avoir montré que les agitateurs américains, en attaquant nos écoles, n'ont qu'un but, combattre l'Église catholique, il donne certaines précisions qui dessilleront les yeux de tout homme non préjugé, juste et droit.

"Quiconque, dit-il, comprend quelque peu la question sait que la guerre faite aux écoles paroissiales est dirigée par les ennemis de l'Église catholique, et que c'est presque absolument un appel à l'intolérance religieuse.

"James Hamilton, l'auteur de l'amendement scolaire du Michigan, a été longtemps un agitateur anti-catholique. Ses lieutenants et le gros de ses partisans ont sans cesse mis en doute l'honneur et le patriotisme des catholiques, et ils ont même poussé les choses jusqu'à calomnier les religieuses catholiques.

"S'il n'y avait pas d'écoles catholiques, il n'y aurait pas de campagne pour abolir les

écoles privées et paroissiales. Si les anti-catholiques désertaient le champ de bataille, il n'y aurait plus personne pour continuer la lutte.

"Ceci prouve de façon concluante que la campagne contre les écoles paroissiales n'est pas en réalité une défense des écoles publiques, mais qu'elle fait partie d'une croisade intolérante contre la catholicité. Les hommes qui sont au fond de ces attaques ne se soucient pas de la petite école peinte en rouge ni des écoles luthériennes, adventistes, hollandaises de la Réforme et des écoles privées. C'est parce qu'ils sont des sectaires, des anti-catholiques, qu'ils ont entrepris cette lutte.

"Le fonds des arguments employés par ces soi-disant défenseurs de l'école publique se trouve dans l'habile devise qu'ils emploient, laquelle a été adroitement choisie pour fixer l'attention des gens qui ne réfléchissent pas et tromper ceux qui ne sont pas au fait.— "Un Drapeau, une Langue, une École."

"Ce cri "Un Drapeau" est poussé pour donner l'impression que les écoles confessionnelles ne sont pas en faveur du drapeau américain ; qu'elles n'enseignent pas et n'encouragent pas la loyauté et le patriotisme ; qu'elles manquent d'inculquer à leurs élèves le principe de l'américanisme : bref, qu'elles engendrent la trahison.

"C'est tout le contraire de la vérité. Les diplômés des écoles paroissiales ont répondu à ce mensonge en donnant leur vie sur tous les champs de bataille de la République.

"Charles Carroll, le catholique, signa la déclaration d'Indépendance. Une éducation catholique n'a pas nui au patriotisme du général Phil. Sheridan. Le "héros de Shenandoah" n'avait pas besoin d'un sectaire anti-catholique pour lui enseigner le patriotisme. Le "Roc de Chickamauga", le général Thomas, était un catholique, Lincoln ne le croyait pas un traître.

"Le premier soldat tombé à l'ennemi lors de l'invasion du Mexique, à Vera Cruz, fut le caporal Haggerty, un diplômé d'une école paroissiale. Ce fut un chevalier de Colomb, de Kansas City, le lieutenant Fitzsimmons, qui est le premier soldat américain mort pour la patrie pendant notre guerre avec l'Allemagne.

"Dans le Michigan, pendant la guerre, les élèves de l'école catholique St. Mathiew, à Flint, gagnèrent le prix offert à qui vendraient

proportionnellement le plus de Timbres de Guerre que toute école dans l'État."

L'auteur aurait pu ajouter que sur un million et demi de catholiques franco-américains, il ne s'est pas trouvé un seul embusqué et que toute notre jeunesse a fait patriotiquement son devoir, beaucoup de nos jeunes gens s'étant enrôlés comme volontaires.

Il est évident que ceux qui, sous le rapport du patriotisme, attaquent les écoles paroissiales ne savent pas ce qu'ils disent. Ce sont d'effrontés menteurs.

UNE SEULE LANGUE

L'auteur rappelle que les agitations anti-catholiques veulent proscrire toutes les langues étrangères. " Ils sont, dit-il en faveur de l'unilinguisme aux États-Unis, et ils cherchent à nous faire croire que les écoles paroissiales n'enseignent pas l'anglais. Ils savent bien, eux, que la langue officielle du pays est enseignée dans toutes les écoles privées et confessionnelles, mais ils pensent que des gens seront amenés à croire qu'il n'en est rien.

" Le fait est que dans le Michigan, où ces agitateurs travaillent avec le plus d'ardeur et où ils crient le plus fort en faveur d'une langue unique, la loi de l'État décrète déjà qu'une seule heure par jour peut être consacrée à l'enseignement d'une langue étrangère. Le reste du temps doit être professé en anglais.

" En prétendant que l'américanisation ne peut être enseignée dans aucune école où des idiomes étrangers font partie des programmes d'études, ces agitateurs font preuve d'une ignorance absolue des conditions et des problèmes qui rendent obligatoire l'enseignement des langues étrangères dans certaines localités.

" L'habileté de bien parler d'autres langues que l'anglais ne vient aucunement en conflit avec le patriotisme. Il est nécessaire, dans l'intérêt du pays, que maints citoyens patriotes soient versés dans la connaissance d'autres langues.

" Les membres de notre service secret, nos agents de police, nos avocats, médecins, hommes d'affaires, nos ambassadeurs, nos savants, nos clergymen se trouveraient dans de bien graves embarras parfois s'ils ne pouvaient converser intelligemment dans des langues étrangères.

" Imaginez-vous la position d'un ambassadeur en Espagne incapable de parler et de comprendre un mot d'espagnol !

" Que feraient nos tribunaux sans interprètes ?

" L'américanisation progresserait-elle si nous ne pouvions atteindre les immigrants d'une façon sympathique et intelligente en parlant leur propre langue ?

" L'unilinguisme nous couperait la communication avec tous les pays, sauf la Grande-Bretagne. Notre commerce étranger à la longue périliterait et notre position dans les affaires mondiales deviendrait une farce, si jamais la proposition de ne plus apprendre qu'une langue entrerait dans nos lois.

" Il est essentiel que les langues soient enseignées aux élèves quand ils sont tout jeunes si nous voulons qu'ils en deviennent les maîtres.

" L'américanisation d'ailleurs de milliers et de milliers d'immigrants deviendrait à peu près impossible si nous défendions l'enseignement des langues étrangères dans nos écoles. Il arrive souvent que ni les parents ni les enfants ne savent l'anglais. Les professeurs parlant leur langue maternelle doivent enseigner à ces petits immigrants. Il serait absurde d'obliger des instituteurs ne parlant pas le polonais d'enseigner à des Polonais qui ignorent encore l'anglais.

" Atteindre les parents par les enfants est le moyen le plus sur, le plus simple de les gagner à l'idéal et coutumes de ce pays, et pour y arriver il est essentiel que les enfants sachent bien et l'anglais et leur idiome maternel. De cette façon, les enfants, leurs parents et le pays en général, tirent un bénéfice. Tout autre système serait pure folie, susciterait l'antagonisme des enfants et de leurs parents, ce qui entraverait l'œuvre de l'américanisation.

" Vous ne pouvez transformer ces gens en Américains, leur inculquer nos us et coutumes, notre langue et notre idéal en une nuit en adoptant des lois défendant de leur enseigner leur langue maternelle. Vous ne pouvez les gagner avec le bâton du policeman, mais vous pouvez les pousser dans le camp des Bolcheviki par l'emploi de méthodes despotiques. Gagner leur confiance doit être le premier pas dans l'œuvre d'américanisation."

UNE SEULE ÉCOLE

Sur la question scolaire, l'auteur de " Truth and Light ", la vérité et la lumière, dit :

" Posant en défenseurs de l'école publique, les ennemis des écoles paroissiales crient, du haut des toits : " Une seule École ." Ils prétendent se trouver dans la nécessité de prendre cette attitude parce que, disent-ils, l'école paroissiale est une menace pour le système scolaire public du pays. Ils affirment que la " petite maison d'école peinte en rouge " est en danger d'être englobée par l'ogre de l'école catholique.

" Dans son tract " L'Amendement Scolaire du Michigan ", James Hamilton, l'un des chefs de cette campagne, porte cette accusation directe.

" L'absurdité de cette terrible prédiction de Hamilton est évidente du fait que les écoles paroissiales et publiques ont existé côte à côte aux États-Unis dans une émulation amicale depuis la naissance de cette république sans que les premières aient absorbé les dernières. Tout ce temps il n'y a pas eu un exemple pour montrer que l'existence des écoles religieuses menaçait l'école neutre.

" Pensez-y ! De quelle façon l'école paroissiale, maintenue par une minorité comparativement faible, pourrait-elle causer des torts à l'école publique qui reçoit des subsides de toute la population ?

" Le plaidoyer en faveur d'une seule école, c'est-à-dire l'école publique, est basé sur une kyrielle de fausses prémisses, de fallacieux arguments et de conclusions boîteuses."

L'auteur réfute ensuite une à une toutes les raisons invoquées par les sectaires contre l'existence des écoles paroissiales, et nous pouvons dire qu'il le fait victorieusement.

PAR PLAISIR

Toto n'a pas été sage, et après correction son père lui dit :

— Si je te punis, crois-tu que c'est pour mon plaisir ?

Toto, s'essuyant les yeux :

— Bon... pour le plaisir de qui, alors ?

Le dernier conte de Perrault

I

UNE MAISON DE LA RUE DES BOURDONNAIS



APRÈS avoir rempli longtemps les fonctions importantes de contrôleur général des bâtiments, Charles Perrault, tombé en disgrâce près du ministre Colbert, se vit, à force de persécutions, obligé de renoncer à cette place qui formait toute sa fortune. Il le fit avec un courage et une résignation exemplaires se retira dans une petite maison qu'il s'était bâtie rue Saint-Jacques, et se consola, en devenant le précepteur de ses enfants, de ne plus surveiller les constructions de Versailles.

Ce fut à cette époque qu'il composa ses contes bleus. Sans attacher d'importance littéraire à ces charmantes compositions qui devaient arriver à la postérité comme une œuvre délicieuse de grâce et de fraîcheur, d'ordinaire il écrivait, le matin, l'histoire féérique destinée, le soir à amuser sa famille. Ainsi, tout à tour, naquirent *Peau d'âne*, le *Petit Chaperon rouge*, les *Fées*, *Barbe Bleue*, le *Chat botté*, *Riquet à la houppe*, et tant d'autres merveilleux récits qu'enfants nous avons tous sus par cœur, et dont nous ne nous souvenons pas, dans l'âge mûr, sans émotion et sans plaisir.

Après avoir été père, Charles Perrault devint grand-père. Il raconta à ses petits-enfants les contes qu'il avait fait jadis pour ses enfants. Un soir qu'il venait de redire, pour la septième ou huitième fois, les tours fins et délurés du *Chat botté*, Marie, jolie petite fille de sept ans, grimpa sur les genoux de son aïeul, lui donna un baiser, et, passant ses mains mignonnes, blanches et roses, dans les larges canons de la grande perruque du vieillard :

" Grand-père, dit-elle, pourquoi n'avez vous pas inventé de belles histoires pour nous, comme vous l'avez fait pour mon père et pour mes oncles ?

— Oui, dirent les autres enfants, il faut que bon-papa fasse une histoire tout exprès pour nous."

Charles Perrault, sourit, et il y avait un peu de tristesse dans son sourire.

— Hélas ! mes enfants, dit-il, depuis l'époque où j'inventais des histoires de fées pour vos pères, le temps a bien marché, et il ne m'a point épargné. Voyez ; pour avancer, j'ai besoin d'un bâton qui me soutienne ; encore ne puis-je marcher que bien lentement, bien lentement, et tout courbé. Ma vue, faible et presque éteinte, distingue à peine vos minois frais et fripons ; mon oreille a de la peine à entendre vos voix. Eh bien ! il en est de même de ma pensée ; mon imagination n'a plus de verve et de fraîcheur ; à peine lui reste-il le souvenir.

— Mais je vous aime, mais je désire vous complaire ; ma tendresse suppléera à mon incapacité et me rendra quelque peu de la force de mes jeunes années. Je n'inventerai rien, car depuis longtemps l'invention s'est enfuie de mon front chauve ; je vous raconterai une histoire véritable, et qui n'en sera pas moins une histoire de fée. Ma mère me l'a dite souvent ; c'est pourquoi je m'en souviens si bien aujourd'hui. Les événements de mon enfance restent encore présents à ma mémoire dans toute leur vivacité, tandis que je cherche vainement à me souvenir des événements qui se sont passés tout à l'heure.

Les enfants, joyeux se formèrent en groupe autour de leur grand-père ; il passa ses mains sur son front ridé, rassembla quelques instants ses souvenirs, et commença d'une voix faible et cassée qu'écouta religieusement le petit auditoire :

— Ma mère et votre bisaïeule, Madeleine Geoffroi, était la fille d'un marchand drapier qui demeurait depuis trois ans rue des Bourdonnais, dans le voisinage des halles et du cimetière des Innocents. Un soir, elle revenait d'entendre les vêpres à l'église Saint-Eustache et elle se hâtait de rentrer chez sa mère, qu'une indisposition avait empêchée de l'accompagner... Elle entendit un grand bruit à l'entrée de la rue. C'étaient des voix qui criaient et qui menaçaient au milieu d'un tumulte tel qu'en produit un rassemblement nombreux. Comme on était alors au milieu des troubles de la Fronde, Madeleine, effrayée, s'empressa de mettre la clef dans la serrure. Sa main qui tremblait n'y réussit qu'après quelques tentatives ; enfin, elle parvint cependant à ouvrir. Elle entre, et elle allait refermer la porte, quand tout à coup, elle

vit derrière elle une femme enveloppée d'un manteau noir, et qui tenait deux enfants par la main. Cette femme se précipita dans la boutique, et, s'adressant d'une voix suppliante à Madeleine :

— “ Au nom de ce que vous avez de plus cher, dit-elle, sauvez-moi ! Cachez-moi avec mes enfants dans un coin de votre maison ; je vous prouverai ma reconnaissance. Quelque malheureuse et menacée que je paraisse en ce moment, peut-être ne tarderai-je pas à réaliser vos vœux en apparence les plus impossibles ! ”

— “ Je n'ai pas besoin de récompense pour venir en aide à une mère qui me demande un asile et le salut de ses enfants, répondit Madeleine, émue, Mais, hélas ! je ne connais ici nul endroit qui puisse vous dérober à la rage de ceux qui vous poursuivent. ”

L'étrangère promena rapidement autour d'elle des regards éplorés ; tout à coup elle fit un signe de joie, porta attentivement ses yeux sur le parquet, en frappant du pied :

— “ Là ! dit-elle, là ! ”

En achevant ces mots, elle souleva une trappe ménagée dans le parquet de la boutique et dont l'ouverture laissa voir un escalier de pierre qui menait à un souterrain. Tandis que Madeleine restait plongée dans la stupéfaction, l'inconnue chargea ses deux enfants sur ses bras et descendit dans la cave. Ma mère referma sur elle la trappe invisible : il était temps, car déjà les cris de la foule se faisaient entendre au dehors, devant la boutique, et des voix criaient impérieusement :

— “ Ouvrez ! ouvrez ! ”

Madeleine eut une courte hésitation et appela son père qui descendit fort alarmé. Après avoir parlementé quelques instants, il ouvrit à ceux qui commençaient à enfoncer la porte.

C'était un ramas de deux ou trois cents misérables déguenillés ; ils se ruèrent dans la maison comme un torrent fangeux et la visitèrent jusque dans les moindres recoins sans rien trouver. Furieux de leur déconvenue, ils s'emparèrent de Madeleine et de son père.

— “ Il faut nous livrer, dirent-ils, la femme que nous poursuivons. C'est une sorcière, une hérétique, une ennemie des bourgeois de Paris ; elle prend parti contre nous en faveur de l'Autrichienne ; elle est cause que

“ la misère et la famine désolent Paris. Nous la voulons, elle et ses enfants, pour en faire justice.”

— “ Nous ignorons de qui vous voulez parler, répliqua mon grand-père, qui ne savait rien en effet. Nous n'avons vu personne, nous n'avons recueilli personne chez nous.”

— “ Je sais un moyen de te faire parler, entêté bourgeois”, s'écria un des misérables qui commandait la troupe.

“ Il saisit ma mère et plaça sur sa poitrine un pistolet dont il alluma la mèche.

— “ Cette femme ! Nous voulons cette femme !”

“ En ce moment Madeleine qui se trouvait précisément debout sur la trappe entendit sous ses pieds un léger bruit ; c'était l'inconnue qui, sans doute, montait l'escalier pour venir se livrer et sauver sa libératrice. Mais cette dernière frappa du pied pour empêcher que personne ne pût surprendre le mouvement souterrain, et répondit courageusement :

— “ Je n'ai personne à trahir.”

— “ Eh bien ! tu vas voir ce qui advient à ceux qui nous résistent”, mugit un des forcenés.

“ Il arracha le voile qui couvrait la tête de Madeleine, la saisit par les cheveux et l'abattit à ses pieds.

— “ Parle, s'écria-t-il, ou, de par le diable ! je te traîne ainsi à travers les rues de Paris jusqu'au gibet de la Grève.”

— “ Mon Dieu ! prenez pitié de mon âme !”

“ Telle fut la réponse héroïque de ma mère.

“ Sur ces entrefaits, les bourgeois du quartier s'étaient rassemblés et avaient pris à la hâte des armes. Ils vinrent au secours de leur voisin dont on avait violé le domicile, arrachèrent Madeleine à ses assassins, débarrassèrent mon aïeul des liens dont on l'avait garrotté et parvinrent, après une courte lutte, à chasser le ramas de brigands.

“ Le premier soin de Madeleine fut d'aller rassurer sa mère éperdue. Après quoi, elle rejoignit son père, l'aida à barricader la porte, de manière à ne point redouter une nouvelle invasion et se mit à préparer le souper comme elle en avait l'habitude.

“ Tout en mettant la nappe et en disposant ses assiettes, la jeune fille se demandait s'il fallait confier à son père la présence de l'inconnue dans le souterrain. Après de mûres

réflexions, et non sans avoir demandé à Dieu, par une fervente prière, de lui inspirer la résolution qu'il fallait suivre, elle décida qu'il serait plus prudent de ne point exposer son père à de nouveaux périls, s'il s'en présentait encore, et de les réserver pour elle seule.

“ En conséquence, elle s'arma de tout le sang-froid qu'elle put trouver, servit le souper à son père et à sa mère, et les laissa se coucher et s'endormir. Quand chacun reposa au logis elle quitta, pieds nus, sa chambrette, descendit dans le magasin, ouvrit avec précaution la trappe, et descendit dans la cave avec les aliments qu'elle avait préparée pour celle qui lui devait un asile et la vie.

— “ Vous êtes une noble et généreuse créature lui dit l'étrangère ; vous avez montré, pour mon salut, une force et un dévouement au-dessus de votre âge et de votre sexe. Dieu vous en récompensera dans le ciel, et j'espère qu'il me permettra de vous en tenir compte sur la terre.”

“ Tandis que la dame parlait ainsi, Madeleine la regardait avec curiosité à la lueur de la lampe qu'elle tenait.

“ C'était une femme âgée de quarante ans environ, et dont les traits majestueux, et sévères inspiraient, dès le premier abord, un sentiment respectueux. Un long manteau l'enveloppait de toutes parts, et un voile noir recouvrait sa tête. Ses enfants paisiblement endormis à ses pieds, semblaient deux petits anges tels qu'on en voit aux genoux de la sainte Vierge.

— “ Merci de ces aliments que vous m'apportez, dit-elle à Madeleine ; merci, chère enfant. Quant à moi, ils me sont inutiles ; je n'ai pas besoin, mais ces enfants, quand ils s'éveilleront, leur feront fête... Maintenant, laissez-moi votre lumière et allez vous reposer, Madeleine. Les émotions de la journée ont dû vous causer une fatigue qui vous rend le repos nécessaire.”

“ Madeleine la regarda avec surprise.

— “ Je pensais, dit-elle, que madame allait aviser au moyen de trouver un asile, sinon plus sûr, du moins plus commode.”

— “ Soyez sans inquiétude, mon enfant. Lorsque l'heure de mon départ sera venue, je saurai bien quitter cet asile, comme j'ai su vous en révéler l'existence. Bonsoir, mon enfant. Peut-être ne nous verrons-nous plus

“ de quelque temps ; avant de nous séparer, rappelez-vous toutefois la promesse que je vous ai déjà faite. Un jour, à moins que Dieu n'en décide autrement, je réaliserai trois vœux que vous formerez.”

“ Elle fit signe à Madeleine de s'éloigner, et Madeleine obéit, comme elle l'eût fait à une reine. Je vous l'ai dit, il y avait dans les moindres gestes de la dame voilée une volonté majestueuse à l'autorité de laquelle on ne pouvait se soustraire.

“ Malgré sa fatigue, Madeleine, ne dormit guère de la nuit. Les événements de la journée se pressaient devant son imagination et la jetaient dans une surprise toujours nouvelle. Quelle était cette femme que la populace poursuivait en l'accusant d'être l'ennemie du peuple et une sorcière ? Comment connaissait-elle, dans une maison où elle n'était jamais venue, une cachette mystérieuse, ignorée même par ceux qui habitaient cette maison depuis trois ans ? De quelle façon s'expliquer le calme qu'elle témoignait, la certitude avec laquelle elle parlait de s'en aller du caveau, quand il lui conviendrait, et surtout la promesse mystérieuse et solennelle qu'elle avait faite, deux fois, d'accomplir trois souhaits de Madeleine ?

“ A la place de votre aïeule, mes chers enfants, n'auriez-vous pas été bien préoccupés et bien excités dans votre curiosité ? Auriez-vous mieux dormi que Madeleine ? Je ne le crois pas ; je vois dans vos yeux la certitude du contraire.

“ Toute la journée, Madeleine resta inquiète et enfiévrée de son secret. Assise dans le comptoir, à sa place habituelle elle prêtait l'oreille aux plus légers bruits ; il lui semblait sans cesse que ceux qui se trouvaient dans la boutique avec elle allaient découvrir la trappe. A chaque instant elle s'attendait à voir cette trappe se soulever et livrer passage à l'inconnue. Puis elle se perdait en conjectures sans bornes, en suppositions extravagantes, en rêveries impossibles. Elle voyait tour à tour, dans celle qui lui devait la vie, une magicienne redoutable et une fée bienfaisante. Puis elle riait de sa folie et se demandait comment une femme douée d'un pouvoir surnaturel se serait trouvée sans défense contre ceux qui voulaient la tuer.

“ Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il lui tardait de pénétrer de nouveau dans la retraite souterraine et de se trouver encore une fois en présence de l'inconnue. Aussi la matinée, l'après-midi et la soirée lui durèrent longtemps, et il lui tarda de voir son père, sa mère et les commis dormir profondément.

“ Une fois minuit sonné, elle se leva avec plus de précaution encore que la veille, ouvrit la trappe, descendit l'escalier de pierre, et pénétra au fond du souterrain. Elle porta autour d'elle la clarté de sa lampe.

“ Il n'y avait plus personne dans le caveau.

“ La dame voilée et les enfants avaient disparu.

“ Madeleine se sentit saisie de frayeur presque autant que de surprise ; néanmoins elle se rassura et visita soigneusement les murs du caveau. On ne voyait nulle part ni la moindre porte, ni la moindre ouverture ; elle frappa du pied le sol, et le sol ne rendit aucun son creux.

“ Tout à coup, elle crut remarquer, sur le pavé taillé dans le roc, quelques caractères d'écriture. Elle se baissa, regarda à l'aide de la lampe, et lut les mots suivants tracés à l'aide d'un instrument aigu :

“ *Madeleine, souviens-toi que celle qui te dois la vie de ses enfants a trois de tes vœux à exaucer!* ”

Ici Perrault interrompit son récit.

“ Eh bien ! mes enfants, dit-il, que pensez-vous de cette première partie de mon histoire et des aventures de votre grand'mère ? A quoi vos suppositions sur la dame mystérieuse s'arrêtent-elles ?

— C'est une bonne fée, dit la petite Marie, car elle peut accomplir trois vœux comme la fée dans l'*Adroite princesse*.

— C'est une sorcière, objecta la petite Louise ; les gens du peuple ne le disaient-ils pas, et puis ils voulaient la tuer, parce qu'elle était méchante.

— Quant à moi, reprit Joseph, l'ainé de la famille, je ne la crois ni une fée ni une sorcière, car il n'y a ni fée ni sorcier. N'est-ce point bon-papa ?

Charles Perrault sourit et ne répondit que par ses mots :

“ Voici qu'il se fait tard, mes amis ; allez vous coucher. Dites vos prières dévotement, travaillez demain matin comme il convient à des enfants sages, et vous apprendrez le soir la fin

des aventures merveilleuses de votre grand'mère.”

Les petites filles et le petit garçon vinrent embrasser leur grand-père et ne tardèrent pas à s'endormir en pensant à la fée et à Madeleine.

IL Y AVAIT UNE FOIS UNE REINE

Il est facile de s'imaginer l'impatience qu'éprouvaient les petits-enfants de Perrault pour connaître la suite d'une histoire dont l'héroïne était leur grand'mère, et par conséquent dont tous les détails se trouvaient véritables. Jamais ils ne se montrèrent plus sages, plus dociles et plus studieux.

Aussi, le lendemain soir, le vieillard les réunit autour de son fauteuil et, sans se faire prier, sans se faire attendre, reprit son récit de la veille, qu'il ne fit même pas précéder d'un préambule ; quoiqu'un préambule soit ordinairement aussi cher à un conteur qu'une préface l'est à un romancier.

“ Apparemment que ma mère, dit-il, dans sa vie obscure et douce, n'avait point de vœux à former ou que ses vœux se réalisaient d'eux-mêmes, car non seulement elle n'appela jamais à son aide la fée du caveau, mais encore elle perdit à peu près le souvenir des promesses que lui avait faites la fantastique inconnue. Cette aventure finit même par sortir tout à fait de sa mémoire.

“ Il est vrai que treize années s'étaient écoulées ; Madeleine, de jeune fille, était devenue femme et mère. Elle avait quitté depuis longtemps les lieux où s'étaient passés les événements que je vous ai contés, hier, et demeurait rue Saint-Jacques, dans la maison que nous habitons aujourd'hui ; seulement j'ai fait, depuis lors, rebâtir cette maison.

“ Mon père comme vous le savez, était avocat au parlement. Quoique d'une grande naissance et peu riche, il n'avait point hésité à épouser la fille d'un marchand, à peu près sans dot. Les excellentes qualités de Madeleine, sa douceur et, disons-le encore, sa beauté l'avaient déterminé à prendre ce parti ; tous ceux qui connaissaient sa femme l'approuvèrent hautement. Madeleine possédait cette distinction naturelle de manières et de pensées que ne sauraient donner ni l'usage du monde ni l'éducation parce qu'elle provient de l'élévation de l'esprit et de la supériorité de l'âme.

Elle se consacra tout entière au bonheur de son mari et de ses enfants ; enfin elle ne tarda pas, vous le savez, à devenir mère de quatre fils, dont j'étais le plus jeune

“ La charge de mon père et le produit de sa maison suffisaient argement aux besoins de l'heureux ménage. Ils étaient heureux... Dieu vint tout à coup leur imposer des épreuves terribles.

“ Mon père tomba malade et dut abandonner, pendant une année, les produits de sa charge à celui de ses confrères qui remplissait ses fonctions. A peine entra-t-il en convalescence et commençait-il à réparer les pertes qu'il avait éprouvées, qu'un affreux malheur le frappa de nouveau.

“ Une nuit ma mère reposait paisiblement près de nos quatre petits lits, lorsque, tout à coup, un bruit étrange la réveilla. Elle se leva. Des flammes entouraient de toutes parts la maison et commençaient à gagner l'appartement où nous nous trouvions. Madeleine fit le signe de la croix et demanda, par une courte prière, la protection divine. En ce moment mon père parut ; il prit dans ses bras mes deux frères aînés ; ma mère se chargea de Nicolas et de moi : nous étions les plus jeunes. Je n'oublierai jamais cet instant terrible et solennel. Les flammes grondaient sourdement autour de nous, et leurs reflets sinistres ajoutaient encore à la pâleur de mon père et de ma mère. Madeleine et son mari avancèrent courageusement à travers l'incendie. Après les plus grands dangers, ils parvinrent à gagner un escalier. Mon père s'élança audacieusement dessus. Nicolas, que ma mère tenait par la main jeta des cris perçants et refusa d'aller plus loin. Durant cette courte lutte et tandis que ma mère prenait mon frère dans ses bras l'escalier s'écroula tout à coup, et ma mère resta éperdue sur le bord de l'abîme.

“ Bientôt, l'imminence du péril lui rendit toute l'énergie de son courage et de sa haute raison. Elle retourna hardiment sur ses pas, noua solidement les draps de son lit, y attacha mon frère et moi et nous descendit par la fenêtre. Bientôt mon père nous reçut dans ses bras. Une fois ses enfants sauvés, ma mère ne compta plus pour rien les dangers qui l'entouraient ; elle attendit courageusement au milieu des flammes qui, plusieurs fois, commen-

cèrent à saisir ses vêtements, qu'une échelle lui permit d'échapper à la mort.

“ Cette épreuve ne tarda pas à être suivie de chagrins moins terribles, mais non moins funestes peut-être. L'incendie de notre maison, seul bien que possédât mon père, acheva sa ruine préparée par une longue maladie. Il fallut qu'il vendit sa charge pour faire honneur à des engagements pécuniaires qu'il avait contractés. Il s'y résigna sans hésitation, et alla se réfugier à Chaillot, où il loua un petit appartement. Là, il se mit à travailler courageusement, afin de subvenir à l'entretien de son ménage ; souvent il passait les nuits à faire des recherches pour de jeunes avocats et à préparer leurs causes. La faiblesse de sa santé ne put résister au chagrin et à une si rude besogne. Il retomba malade plus gravement que jamais.

“ Ma mère travailla courageusement et tant qu'elle le put, pour éloigner de nous la misère. Hélas ! que peut une pauvre femme seule pour nourrir un mari malade et quatre enfants ? . . . Un soir, le pain manqua au logis.

“ Je vois encore l'abattement de ma mère et les larmes qui brillaient dans ses yeux, lorsque chacun de nous lui disait :

— “ Mère, j'ai faim ! j'ai bien faim !

“ Alors la tendresse maternelle lui donna la force d'accomplir une démarche qui exigeait de sa part plus de courage qu'il ne lui en avait fallu pour résister aux menaces des assassins et aux flammes de l'incendie. Elle résolut d'aller demander les aumônes des religieuses de Chaillot.

“ La mort dans le cœur, la honte au visage, elle se présenta en tremblant et demanda à parler à la supérieure de la communauté. Chacun, dans le quartier connaissait ses vertus ; aussi la conduisit-on aussitôt devant la religieuse. C'était le soir ; aucune lampe n'éclairait l'appartement ; seule la lumière du foyer jetait çà et là ses reflets rouges et douteux.

“ La supérieure accueillit ma mère avec bonté, lui remit quelques secours et la congédia. Madeleine se disposait à regagner son logis et traversait une grande salle solitaire du cloître, lorsque tout à coup une voix lui demanda :

— “ Ne vous nommez-vous point Madeleine ? ”

“ Ma mère tressaillit car, malgré treize années de distance elle avait reconnu la voix de la fée.

“ Elle se retourna vivement ; elle ne se trompait point ; c'était bien l'étrangère, comme jadis dans la rue des Bourdonnais, vêtue de noir et enveloppée dans un manteau.

“ Debout et éclairée par les rayons pâles de la lune, cette femme sembla une apparition à ma mère.

— “ Je t'avais fait une promesse, reprit l'inconnue ; tu as donc douté de mon pouvoir, puisque tu ne m'as point appelée à ton aide ? ”

“ Ma mère se signa dévotement, car elle crut avoir affaire à un être surnaturel. Le fantôme sourit de son émotion et continua :

— “ Ne crains rien ; forme trois vœux, et, comme je te l'ai promis, je les accomplirai.

— “ Mon mari ! guérissez mon mari !

— “ Demande-moi l'accomplissement de souhaits que puisse satisfaire une puissance humaine. Dieu seul tient dans ses mains la maladie et la santé, la vie et la mort.

— “ Que puis-je alors désirer, si ce n'est de voir mon mari et mes enfants à l'abri de la misère ?

— “ Ce n'est là qu'un seul vœu ; il t'en reste encore deux.

— “ Oh ! si vous avez le pouvoir de faire un pareil miracle, je vous ne demande rien de plus, et ma reconnaissance pour vos bienfaits sera éternelle.

— “ Madeleine Perrault, tenez-vous prête, demain matin, vous, votre mari et vos enfants, à exécuter les ordres que j'enverrai donner chez vous à huit heures.”

“ Elle disparut sans que Madeleine la vit sortir.

“ Ma mère rentra chez elle, agitée, inquiète, et conta à mon père la vision dont elle venait d'être témoin. Mon père attribua cela à l'exaltation dans laquelle avait jeté ma mère sa démarche pénible près de la supérieure, chercha à la calmer et l'engagea à ne voir qu'un rêve dans cette singulière aventure.

“ Le lendemain matin, à huit heures, comme l'avait dit la fée, un carrosse s'arrêta devant la porte de notre humble logis, et un valet de pied, sans livrée, vint prévenir ma mère qu'on nous attendait pour partir. Cet homme refusa avec une respectueuse obstination, de dire quels

ordres l'avaient envoyé et quel était le nom de sa maîtresse.

— “ Nous montâmes en voiture avec une grande impatience et une grande curiosité ; vous le comprenez du reste.

— “ Le carrosse, dans Paris, ne s'arrêta que dans la rue Saint-Jacques, devant une maison nouvellement bâtie et inconnue à mon père. Le domestique tira les rideaux de la portière et nous présenta un tabouret pour descendre. Nous vîmes que cette maison se trouvait bâtie sur celle que l'incendie avait dévorée et dont mon père avait dû vendre le terrain.

— “ Le valet de pied qui nous précédait nous introduit dans un salon meublé avec goût. Là se trouvait quatre avocats au parlement avec leur doyen.

— “ Mon cher confrère, dirent-ils nous venons d'apprendre que vous aviez racheté votre charge, et nous avons voulu venir vous en féliciter sur-le-champ ; vous savez l'amitié que nous vous portons et la joie que nous cause un événement aussi heureux.”

— “ Mon père croyait faire un rêve ; ma mère pleurait de joie et de reconnaissance.

— “ Le doyen des avocats remit ensuite une lettre à ma mère ; celle-ci la décacheta et lut ce qui suit :

— “ Madeleine, tu as encore deux souhaits à former et à voir accomplir.

— “ Je désire repartir sur-le-champ pour tomber aux pieds de ma bienfaitrice ; je désire la connaître, pouvoir la bénir et lui exprimer ma reconnaissance.

— “ Veuillez m'accompagner, repliqua le doyen ; je suis chargé d'exécuter ces vœux que votre bienfaitrice avait prévus.”

— “ Madeleine et le vieil avocat au parlement montèrent dans le carrosse qui attendait encore à la porte. Un quart d'heure après, ils entraient dans la cour du Louvre, et on les introduisit devant l'inconnue.

— “ Ma mère en présence de sa bienfaitrice, ne put que tomber à genoux et balbutier des mots confus de reconnaissance.

— “ Madeleine, lui dit alors la dame, je n'ai fait que m'acquitter envers vous ; vous m'avez sauvé la vie, quand une populace effrénée voulait, m'assassiner avec mes enfants. Si je ne vous ai point remerciée plus tôt, si j'ai tant tardé à acquitter ma dette, ne m'accusez ni de tiédeur ni d'ingratitude.

— “ Dieu m'a imposé à moi aussi de rudes épreuves. Comme vous, j'ai vu mes enfants manquer de pain pour manger et de bois pour se chauffer. Proscrite, j'ai vu mon mari mourir sur l'échafaud ; enfin, vous le savez, j'ai été traquée comme une bête fauve, parce que je refusais de prendre parti contre le fils de mon frère. Des jours plus heureux ont lui pour moi ; mon fils est remonté sur le trône de ses pères, et la reine Henriette d'Angleterre peut payer, maintenant, la dette de reconnaissance qu'elle a contractée envers Madeleine Perrault.

— “ Sa Majesté le reine d'Angleterre ! ” murmura avec respect ma mère.

— “ Vous le voyez mon enfant, je ne suis pas une fée, mais tout bonnement une reine sans royaume, une veuve qui pleure sur la mort de son mari, une mère séparée de ses enfants. Mère, fille et femme de roi, j'ai dû demander à Dieu l'asile d'un cloître. Le néant de mon essence terrestre n'apparaît qu'avec trop d'évidence dans ma triste destinée.

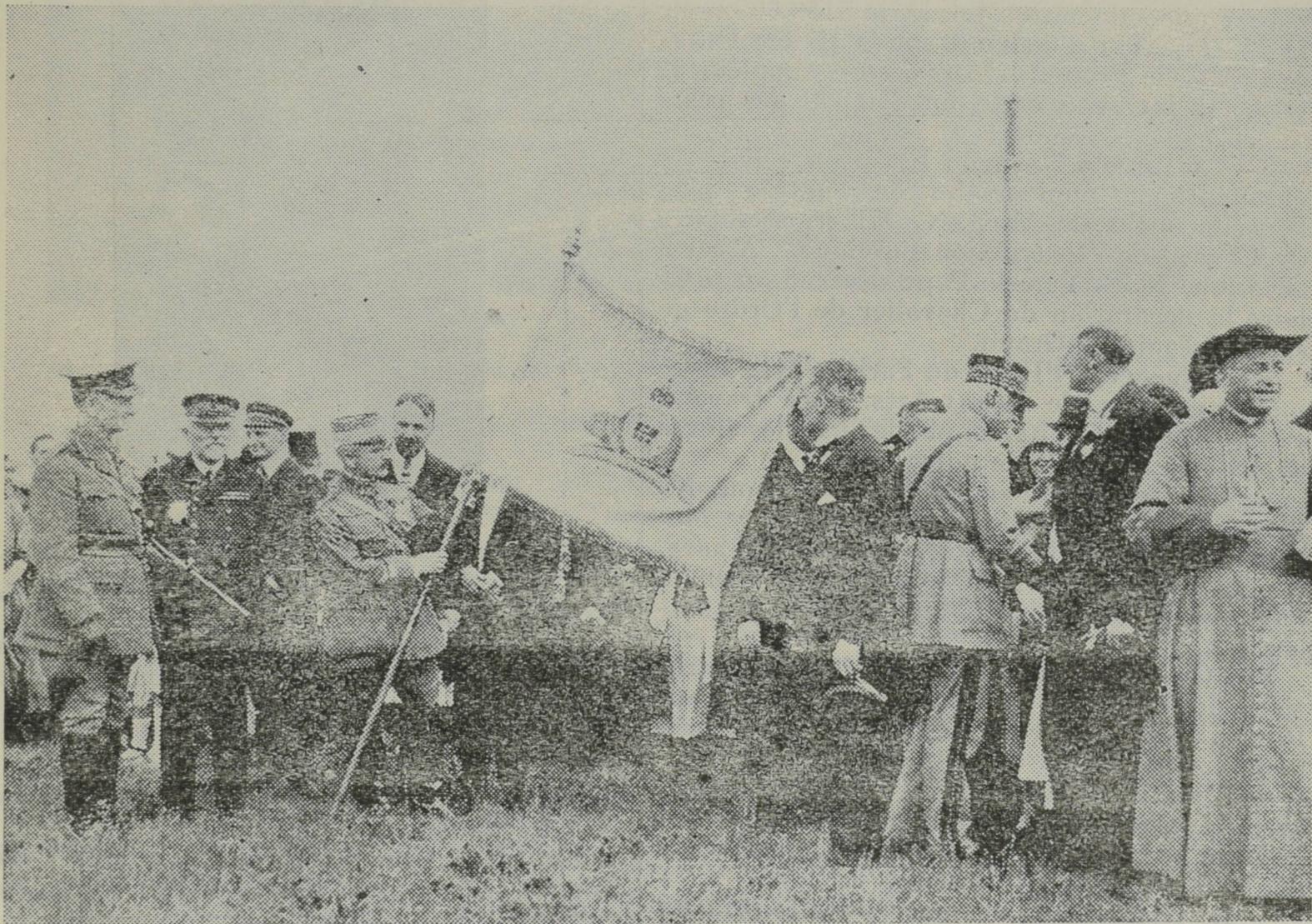
— “ Comment remercier votre Majesté de ses bienfaits ? ...

— “ En venant me visiter quelquefois dans ma solitude, de Chaillot, en m'amenant vos enfants, dont l'innocence et la gaiété parviendront peut-être à rendre moins âpres la douleur et l'abandon qui me consomment. Madeleine, nos relations désormais n'auront plus rien des apparences romanesques qui les ont jusqu'à présent entourées. Le hasard d'abord, et ensuite ma fantaisie, leur ont donné ces apparences. C'est le hasard qui m'a fait réfugier dans une maison de la rue des Bourdonnais que je connaissais mieux que vous, parce qu'elle avait servi longtemps d'habitation à Ruggiéri, l'astrologue de ma mère. Son laboratoire était dans le caveau dont je vous ai appris l'existence. Je savais en outre qu'une porte en pierre ouvrait de ce caveau sur des souterrains dont l'issue aboutissait au cimetière des Innocents. Plus tard quand je vous aientendue, hier soir, demander les secours de la supérieure, j'ai fait un peu la fée, et je me suis amusée de votre étonnement. Voilà tout mon secret.”

“ Depuis lors, la reine devint la protectrice de ma famille ; mes frères et moi nous lui avons dû notre fortune et la protection de M. de Colbert.

“ Eh bien ! mes enfants, que pensez-vous de mon dernier conte de fée ? ”

En disant cela, Perrault embrassa ses petits-enfants, les envoya réciter, avant de se coucher, leurs oraisons du soir, et leur recommanda de prier avec ferveur pour le repos de l'âme de la reine Henriette d'Angleterre et de celle de leur grand'mère Madeleine.



LA MISSION FAYOLLE A QUÉBEC. Remise au 22ème Régiment, par le Maréchal Fayolle, du drapeau envoyé par le Maréchal Foch.

Un professeur à un gamin qui ne sait pas sa leçon :

— Vous êtes un melon ?

Le lendemain, à propos d'histoire naturelle, il demande :

— Qu'est-ce qu'un melon ?

Silence... Enfin, l'élève interpellé la veille lève le doigt :

— Je le sais, Monsieur, c'est un gosse qui ne sait pas sa leçon.

Margot, convaincue maintenant de sa gourmandise, est décidée à se corriger.

Hier, devant un chou à la crème, elle hésite une seconde, puis gravement fait le signe de la croix dessus et... y mord à belles dents.

— Que signifie cela ? demande sa mère intriguée.

— C'est, répond la jeune convertie, pour que le diable n'y ait aucune part.

EPHEMERIDES CANADIENNES

JUIN 1921

1 — Le gouvernement fédéral décide d'accorder une subvention totale de \$150,000 pour la construction d'un pont sur la rivière Outaouais, à l'île Perrot. . . Aux crédits supplémentaires il inclut à cette fin \$50,000 dès cette année.

2 — A l'École Normale Laval on célèbre le cinquantième anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de M. J.-N. Miller, secrétaire du Conseil de l'Instruction Publique. A cette occasion, N. S. Père le Pape décerne au jubilaire la décoration de Chevalier de l'Ordre de saint Grégoire le Grand.

— A Québec, à l'Hôtel du Parlement, s'ouvre une exposition de Beaux-Arts. Les travaux exposés ont été faits, en partie, par les élèves de l'École des Arts de notre ville.

— Deux députés démissionnent : l'hon. M. Rowell, député de Durham, qui se retire momentanément de la politique, et M. Maharg, député de Maple-Creek, qui a été appelé à faire partie du cabinet Martin, de la Saskatchewan.

3 — On décide de fermer les usines de réparations des Chemins de fer nationaux, au Cap-Rouge. Le matériel de ces usines sera transporté à Chaudière.

— L'Institut des Frères du Sacré-Cœur célèbre à Montréal, où il compte plusieurs maisons, aujourd'hui, samedi et dimanche, le centième anniversaire de sa fondation.

— Le résultat des examens pour le prix du Prince de Galles vient d'être connu. Les heureux lauréats, cette année, sont : En physique : M. François Leduc, du Collège Bourget ; en rhétorique : M. François Caron, du Collège de l'Assomption.

4 — On rend publique le résultat du concours intercollégial d'histoire du Canada pour le prix Casgrain. Les prix ont été remportés cette année par M. Robert Picard du Collège d'Edmonton ; et M. François Caron, du Collège de l'Assomption.

— A six heures 30 ce soir a lieu à Ottawa la prorogation du parlement fédéral. Dans son discours, le gouverneur général, Son Excellence le Duc de Devonshire, fait allusion à son prochain départ du Canada.

5 — A Québec, à Saint-Sauveur, on célèbre dignement la solennité de la fête du Sacré-Cœur par une grandiose procession du Saint-Sacrement à travers les rues de cette paroisse. Cette procession n'avait pu avoir lieu vendredi



L'HON. A. TASCHEREAU

soir, le jour même de la fête du Sacré-Cœur, à cause de la pluie.

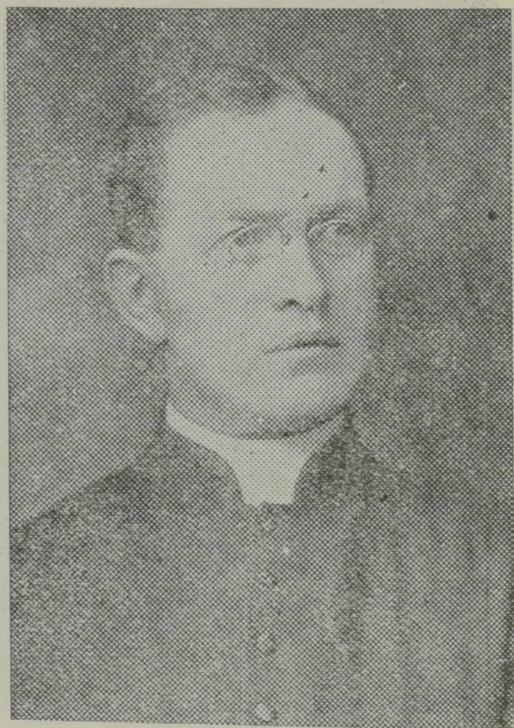
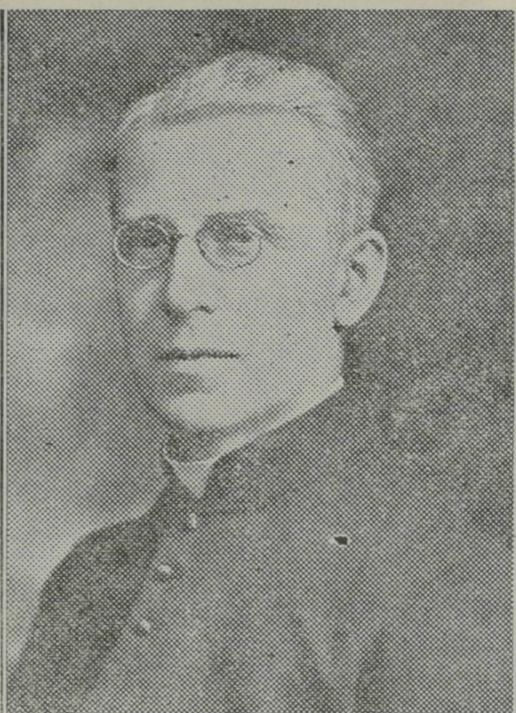
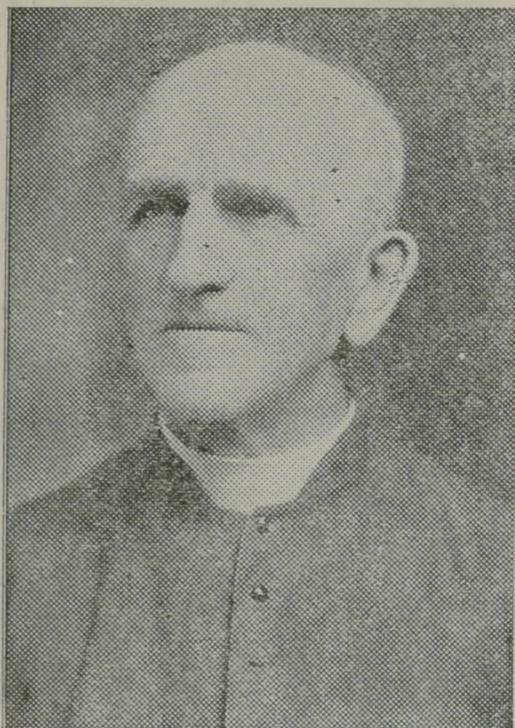
6 — Le premier ministre du Canada, l'hon. M. Meighen, arrive à Québec, d'où il s'embarquera, demain, pour l'Europe.

7 — Un incendie éclate la nuit dernière à St-Roch de Québec et réduit en cendre la Manufacture de bonbons Candiack, la manufacture de chaussures de M. Joseph Tanguay et la maison de la Cie Pharmaceutique de la Croix-Rouge. Les dégâts sont évalués à un demi-million.

— A Régina, Sask., on vient de commencer les travaux d'excavation pour la construction du nouveau collège classique anglais, dit "Champion Collège", et que dirigeront les RR. PP. Jésuites. L'édifice, de 100 pieds par 50, coûtera environ \$100,000.

— Ce matin s'ouvre, à Québec, la Convention des Manufacturiers canadiens. Les délégués ont l'honneur de compter parmi leurs hôtes, au lunch du midi, l'hon. Premier Ministre de la Province de Québec, M. Taschereau, et le T. H. M. Arthur Meighen, Premier Ministre du Canada, qui s'embarque cet après-midi, sur le paquebot "Empress of Britain" en route pour la Conférence impériale de Londres.

8 — Une dépêche d'Ottawa nous apprend que M. l'abbé Joseph Prud'homme, secrétaire de Mgr Beliveau, archevêque de Saint-Boniface, vient d'être élevé à l'épiscopat pour le siège de Prince-Albert laissé vacant par la mort de Mgr Pascal.



M. le chan. A.-A. BEAUDET M. le chan. J. VAILLANCOURT M. le chan. Joseph BERNIER

9 — A l'occasion de son investiture comme Docteur en Droit de l'Université de Toronto, et s'autorisant de ce nouveau titre, l'honorable M. Taschereau, dans un discours plein de sens, fait entendre de solides vérités à ses auditeurs ontariens, tant en faveur du maintien des lois françaises en province de Québec, que celui de l'appel au Conseil Privé, pour tout le Canada.

— Aux élections générales, qui ont eu lieu aujourd'hui, pour le renouvellement de la Législature en Saskatchewan, le gouvernement Martin triomphe, tel que c'était prévu, prenant 40 à 45 sièges, sur un total de 63, dont se compose la Chambre.

11 — On annonce la nomination comme chanoines honoraires du chapitre métropolitain de Québec, de M. l'abbé Alphonse Beudet, fondateur de l'École Ménagère de St-Pascal, de M. l'abbé Joseph Vaillancourt, archidiacre suppléant du diocèse de Québec, et de M. l'abbé Joseph Bernier, fondateur de l'Œuvre des Vocations tardives de St-Victor de Tring.

13 — Les journaux de Québec annoncent que la France enverra vers la fin de juin une Mission officielle au Canada, sous la conduite du Maréchal Fayolle. Cette mission vient exprimer à notre pays la reconnaissance de la France pour le concours qu'elle a reçu de nous pendant la guerre, et elle remettra au gouvernement canadien, au nom de celui de la France, un buste de Rodin, symbolisant la France victorieuse, et portant cette inscription : " Au Canada qui a généreusement donné le sang de ses fils pour la Liberté du Monde, la France reconnaissante."

14 — On mande de Montréal, que le premier mois de la mise en force de la nouvelle Loi des Liqueurs, en cette ville, y a marqué une augmentation sensible des cas d'ivresse. Le nombre de ces cas rapportés par la police est de 754, soit 191 de plus que dans le mois d'avril.

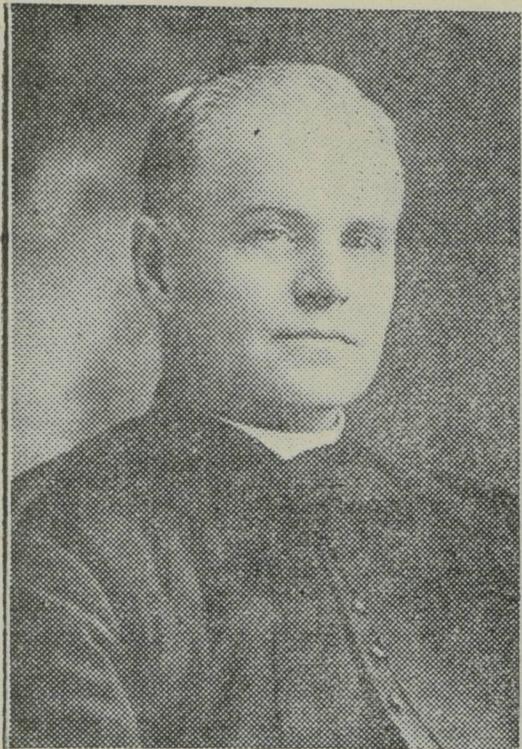
— La Commission des Chemins de fer canadiens annonce que le tarif pour le transport des voyageurs sur les voies ferrées, dans l'Est canadien, subira une diminution de 10 pour cent, à compter du 1er juillet, le ramenant à ce qu'il était avant le 13 septembre 1920. Il n'y aura pas de changement pour l'Ouest.

15 — D'après des renseignements venant de la capitale fédérale, c'est à Québec même, lors de son arrivée, au mois d'août, qu'aura lieu l'intronisation officielle de Lord Byng de Vimy, en sa qualité de gouverneur général du Canada.

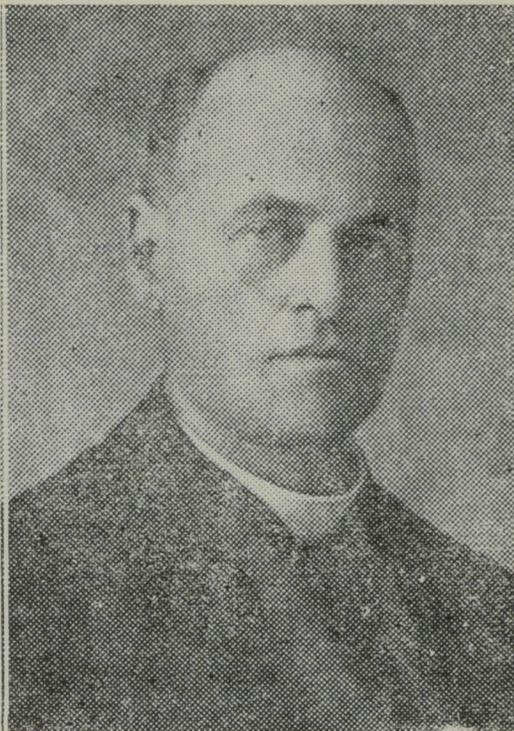
16 — A une assemblée générale du Barreau, à Montréal, l'honorable M. Joseph-Édouard Perreault, ministre de la Colonisation à Québec et bâtonnier du Barreau d'Arthabaska, est choisi comme Bâtonnier général du Barreau de la province de Québec.

17 — S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, coadjuteur de Québec, part aujourd'hui par le Pacifique Canadien pour New-York, en compagnie de son frère, M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec. Sa Grandeur s'embarquera sur l'" America " vers la fin de juin prochain, pour l'Europe.

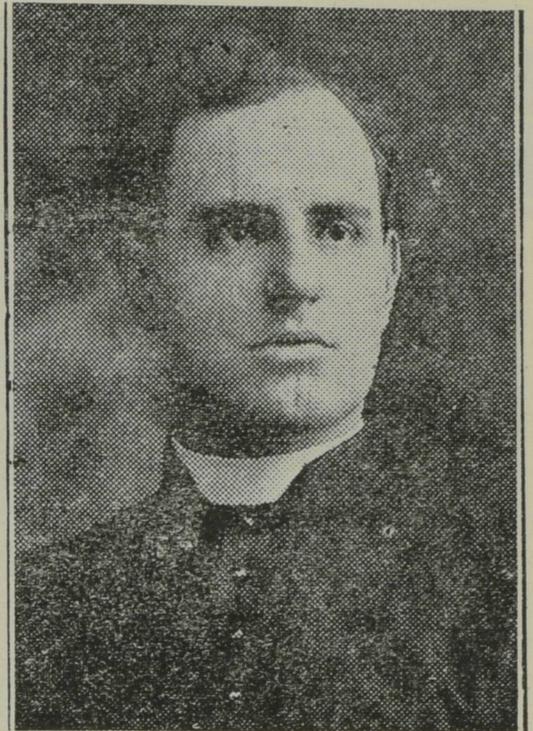
— M. l'abbé Pierre Hébert, est élu supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval, en remplacement de Mgr François Pelletier, P.A., dont le terme de supériorat était expiré. M. l'abbé Alfred Langlois, an-



M. l'abbé ALFRED LANGLOIS
le nouveau directeur du Grand
Séminaire de Québec



M. l'abbé PIERRE HÉBERT
le nouveau recteur de
l'Université Laval



M. l'abbé OSCAR BERGERON
le nouveau secrétaire de
l'Université Laval

cien curé du Sacré-Cœur de Jésus, devient directeur du Grand Séminaire, en remplacement de M. le chanoine Gignac, et M. l'abbé Oscar Genest, est nommé directeur du Petit Séminaire. M. l'abbé Oscar Bergeron, professeur de mathématiques à la Faculté des Arts de l'Université, remplace, au Secrétariat de l'Université Laval, M. l'abbé Philéas Fillion.

18 — M. Auguste Descarries, pianiste de Montréal, gagne la bourse de \$3,000, dit *prix d'Europe*, offerte par le gouvernement provincial de Québec.

— Deux jeunes Pères Oblats, les RR. PP. Duplain et Ducharme, partent pour Chesterfield Inlet, dans l'extrême-nord canadien. Ils s'y établiront au milieu des Esquimaux, pour travailler à la conversion de ces indigènes.

22 — Le docteur Louis-Eug. Parrot, député du Comté de Témiscouata à la Législature, démissionne à la suite de certaines représentations que lui fait l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province.

23 — Des feux de forêts qui éclatent près de Queen Siding, sur la ligne du "Lotbinière-Mégantic", réduisent en cendres tout le village de Villeroy, y compris l'église et le presbytère. L'incendie détruit une partie de la belle réserve forestière des comtés de Lotbinière et Mégantic.

— On annonce que les élections provinciales en Alberta auront lieu le 18 juillet prochain.

24 — La ville de Montréal célèbre la Saint-Jean-Baptiste par une grande manifestation patriotique au Parc Lafontaine. Des discours y sont prononcés par MM. Léon Trépanier,

Victor Morin, Alban Germain et E.-J. Brosard.

25 — La mission française dirigée par le Maréchal Fayolle arrive à Montréal.

— A l'occasion du cinquantième anniversaire du retour de Rome des braves canadiens qui avaient volé au secours de Pie IX, les Zouaves de la Province de Québec ont une grande convention à Québec. Ils y sont près d'un millier, dont quarante-cinq anciens soldats de Pie IX. La convention durera deux jours.

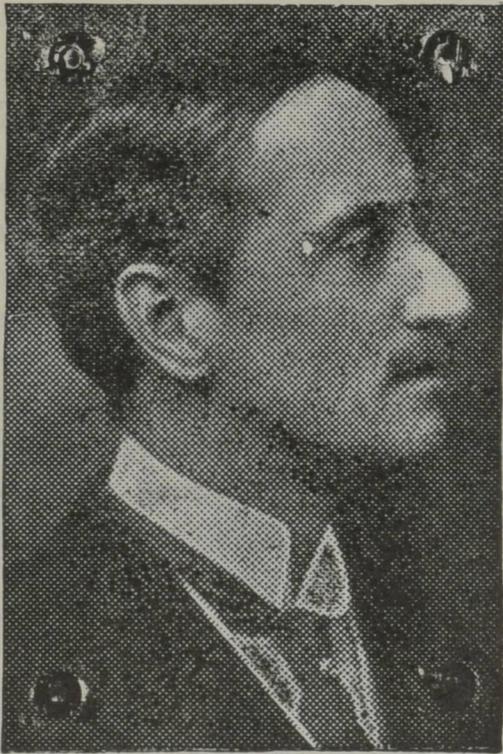
26 — Les policiers et les pompiers de la ville de Québec se mettent en grève.

— On célèbre à Québec, la partie religieuse de la Saint-Jean-Baptiste. Une messe célébrée dans l'église de Saint-Roch par Mgr R. Lagueux, curé de la paroisse, réunit tous les officiers et une partie des membres de notre société nationale ainsi que les citoyens les plus distingués de notre ville. Le discours de circonstance est prononcé par M. l'abbé Odilon Gauthier, du Séminaire de Québec.

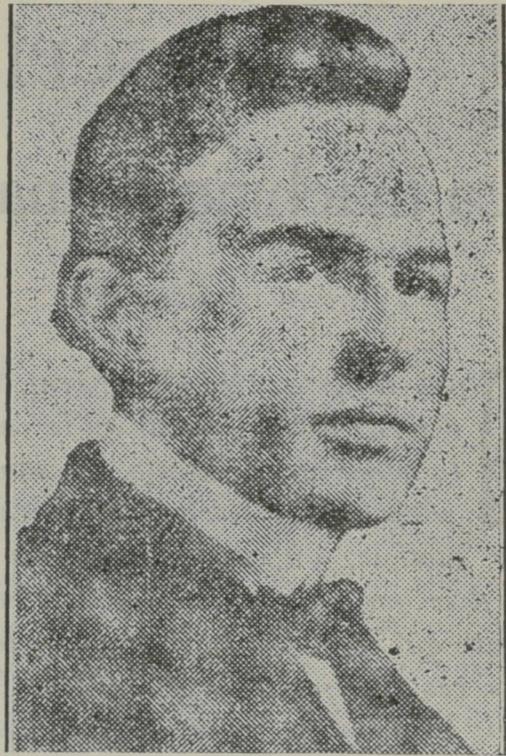
— La mission Fayolle arrive à Québec, par la voie fluviale, à bord du "Sir Hugh Allan".

— L'Association catholique des Voyageurs de Commerce tient à Saint-Hyacinthe, les 25 et 26 juin, deux "journées sociales" qui ont le plus franc succès.

27 — La ville de Québec célèbre la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste. Il y a procession traditionnelle à laquelle prennent part les zouaves actuellement en convention à Québec ; et dans l'après-midi, amusements au Parc de l'Exposition.



L'hon. J. E. PERREAULT
le nouveau Batonnier-Général de
la province de Québec



M. AUGUSTE DESCARIES
pianiste de Montréal, gagnant
du prix d'Europe

— Le Maréchal Fayolle passe en revue, sur le parc des Champs de batailles, le 22ème régiment et lui remet un drapeau, don généreux du Maréchal Foch.

— Les membres de la mission française sont reçus par les autorités de l'Université Laval, dans la salle des Promotions, devant une assistance nombreuse et distinguée.

— La mission Fayolle est reçue à Ottawa par l'Hon. C.-J. Doherty, ministre de la justice et premier ministre intérimaire. Le maréchal présente au Dominion du Canada le buste de Rodin (ou plutôt sa photographie, le buste lui-même ayant été retardé à Québec), don de la France reconnaissante.

— La grève des policiers et des pompiers de Québec se termine à midi. Tous les grévistes retournent à leur poste.

Pendant l'été, les parents de Jeannette lui ont fait arranger sa chambrette et l'ont meublée tout à neuf. Ils ont voulu lui en faire la surprise pour son retour.

Jeanne, apercevant sa chambre jolie, coquette, pimpante, s'écrie :

— Ah ! comme les vacances lui ont fait du bien.

PRÉCAUTIONS UTILES

C'est le préfet d'un des trois départements de l'Afrique du Nord, qui a raconté la chose lui-même :

“ Ayant écrit à un maire de l'intérieur de prendre ses précautions, en prévision d'une épidémie, dont on redoutait l'apparition dans la commune, le maire, fort embarrassé d'instructions qui lui semblaient si vagues, après de longues méditations, m'écrivit que ses précautions étaient prises et qu'il attendait, lui et les siens, le fléau de pied ferme.

“ Je m'informai des mesures prises par le digne maire, afin de juger de leur efficacité, et appris qu'il avait fait creuser, dans le cimetière, assez de fosses pour y loger, au besoin, tous ses administrés.”

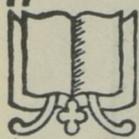
On n'est pas plus prévoyant ?

Lili (sept ans) à son petit frère :

— Sais-tu pourquoi l'éléphant a un si grand nez ?

— Non.

— C'est parce que, étant petit, il fourrait toujours ses pattes dedans.



Gauseries Scientifiques



La machine humaine

JOINTS ET SUPPORTS

NOUS avons vu très brièvement, dans notre dernier article, quelle est la charpente de la machine humaine, où sont ses supports, où ses leviers de travail, où son pouvoir moteur, où ses organes de direction. C'est à dire que nous avons décrit à larges traits l'ossature qui constitue la charpente de l'homme.

Mais ces os, quels que soient leur forme, leur force ou leur usage, si on les examine sur un squelette dépouillé de toutes ses parties molles, sont des pièces indépendantes les unes des autres, et qui ne vaudraient pas plus, si elles n'étaient liées entre elles, que les pièces de la charpente d'une maison empilées dans la cour du marchand de bois, ou celles d'une locomotive amoncelées près de l'usine où elles ont été coulées et modelées.

Pour remplir le rôle auquel elles sont destinées, il faut les unir entre elles ces pièces, et les unir de façon à ce qu'elles répondent exactement à l'usage pour lequel elles sont faites.

Chez l'homme comme chez tous les vertébrés supérieurs, les os, pièces rigides de la charpente, sont unis entre eux par des ligaments.

Avant de les passer en revue, rappelons que les pièces de bois peuvent être unies par le clou, la cheville, la vis ou le boulon, par la colle, par la corde, ou le tenon.

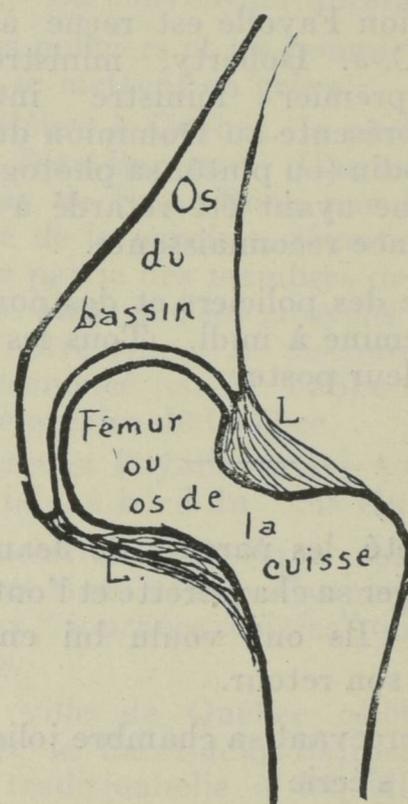
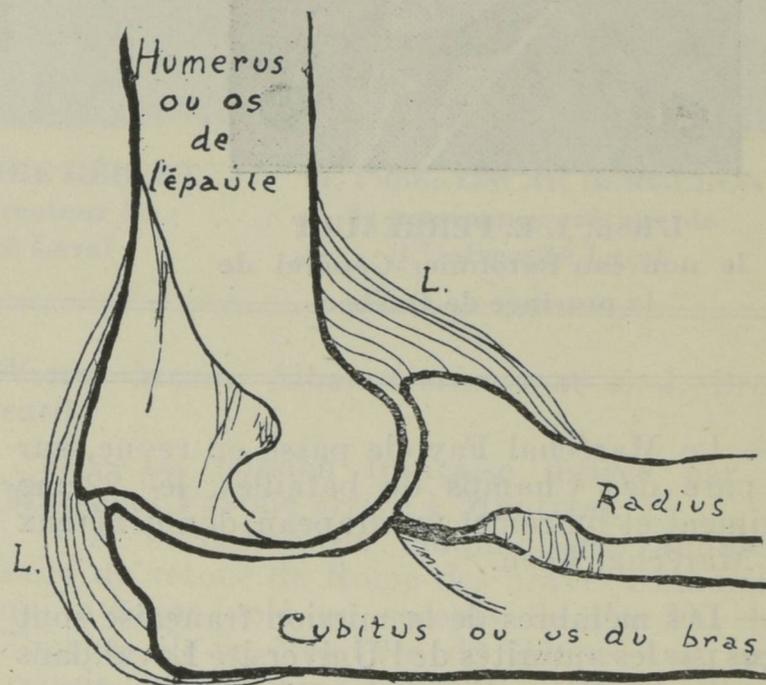
Les pièces de fer sont surtout maintenues en contact par la vis, le rivet, le boulon ou la broche.

Enfin, la brique, la pierre sont accolées à l'aide du mortier, du ciment, parfois de la tige de fer.

Ces divers moyens que l'homme a petit à petit découvert, dans la succession des âges, contribuent à former un tout rigide de deux parties. Lorsqu'on a besoin que ces deux parties, tout en restant liées entre elles, se meuvent l'une sur l'autre, on a recours à une tige qui traverse la pièce de bois ou de fer destinée à se mouvoir sur l'autre : tel l'essieu qui traverse le moyeu de la roue, la tige

de fer sur laquelle s'emboîte le levier qui, du piston mû par la vapeur, le gaz ou une force quelconque, transmet la force à la roue. Tout le monde a eu l'occasion d'étudier cette disposition, sur les roues des locomotives, par exemple.

On a découvert il y a quelques années le joint universel, et la chaîne, grâce auxquels le mouvement peut-être transmis autrement que d'une façon directe.



Dans la machine humaine, les choses se passent beaucoup plus simplement. Il n'y a qu'un seul moyen d'unir les diverses pièces de la charpente, c'est le ligament, ainsi qu'on le voit dans les deux figures ci-dessus, qui représente l'articulation du coude et celle de la hanche; avec leurs ligaments figurés en L. L.. Mais comme pour toutes les autres pièces de la machine, il est si merveilleusement adapté à sa fin que tout en étant partout de même nature, il permet à chaque articulation de remplir exactement son rôle.

Ainsi, s'il maintient presque rigidement accolés les os du pied et ceux du poignet, il permet aux multiples vertèbres qui forment l'épine dorsale de constituer à la fois une colonne très rigide et très flexible, pendant que les articulations de la cuisse et de l'épaule jouent librement, et permettent les mouvements les plus étendus dans la gaine filreuse cependant très solide qui leur sert d'enveloppe, de "carter", pourrait-on dire.

Comment ces ligaments tiennent-ils aux os qu'ils sont chargés de relier ?

Il n'y a ici ni clous, ni vis, ni rivets, ni boulons, ni colle. Les parties osseuses destinées à servir de points d'insertion aux ligaments et tendons sont plutôt rugueuses. Les ligaments et tendons plongent des fibres dans ces rugosités. Quoique pénétrant à une faible profondeur, ces fibres sont si adhérentes, que lorsque les ligaments sont soumis à une traction violente, la partie de l'os sur laquelle ils sont implantés s'arrache le plus souvent avant que le tendon ou ligament ne cède. Le meilleur exemple à en donner est celui de la rotule, ou palette du genou. Cet os, comme on le sait, est inséré dans le tendon des muscles puissants dont le rôle est d'amener la jambe dans le prolongement direct de la cuisse. Lorsque la rotule est trop trébuchée entre le tendon de son muscle commandeur, et le tendon qui l'unit au tibia, (os principal de la jambe), elle se rompt tout simplement, mais les deux ligaments restent fortement insérés sur chacune de ses parties.

De même dans l'entorse, ou flexion anormale de la cheville du pied, il arrive que les ligaments qui unissent les os de la jambe, tibia ou péroné aux os du pied soient rompus; mais il arrive plus souvent que la pointe de l'os sur laquelle ils s'insèrent soit arrachée.

Ces ligaments sont donc très puissants, malgré leur flexibilité. Nous tenions à faire, dans le

présent article cette constatation, pour continuer de montrer comme la machine humaine, de quelcôté qu'on l'étudie, est infiniment plus parfaite que les machines les plus modernes, dernier cri de la science et de l'industrie.

LE VIEUX DOCTEUR

La "contre-bande"

Dans une petite ville de la Haute-Saône, il y avait un marchand bonnetier — admettons qu'il s'appelait Jacob — qui tenait un magasin sur la place principale et faisait d'excellentes affaires. C'est chez lui que se fournissaient les dames et les demoiselles; ses prix étaient acceptés, et il était de ceux qui savent les maintenir.

Mais voici qu'un beau jour, à droite et à gauche de sa boutique qui n'était pas grande, deux autres boutiques, et concurrentes, s'ouvrirent. Car c'étaient, s'il vous plaît, deux boutiques de bonneterie et qui semblaient fort congrument approvisionnées. Mais le pire, c'est qu'au-dessus de l'une, une bande de calicot fut tendue, qui proclamait : *Ici, réduction considérable sur tous les articles!* et que l'autre arborait une seconde bande de calicot, où se lisait, plus franchement encore : *Ici, rabais général de 50%!*

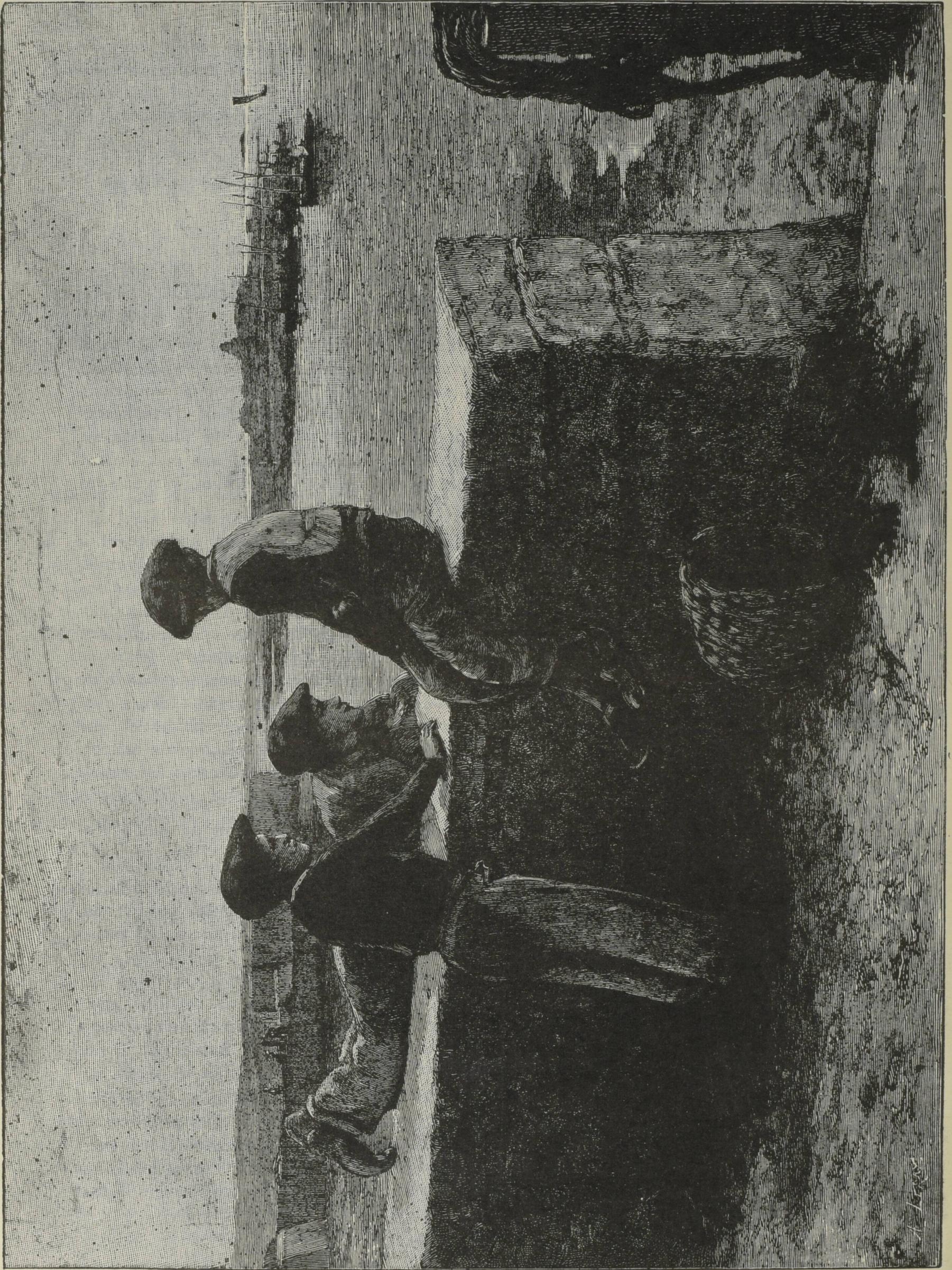
Les amis et correligionnaires de Jacob vinrent le trouver et lui dirent :

— C'est malheureux pour toi, cette affaire! car les clients vont aller chez les voisins, ou, alors, il faudra que toi aussi, tu vendes moins cher!

Jacob répondit :

— Attendez pour voir! Je causerai de cela cette nuit, avec Rachel ma femme, et je suis sûr que nous trouverons une idée!

Et, en effet, dès le lendemain, l'idée était trouvée et mise à exécution. Les deux bandes de calicot des voisins surmontaient toujours leurs boutiques; mais entre elles, et au-dessus de la boutique de Jacob, une troisième indiquait simplement ceci : *Entrée principale.*



LES MOUSSES. Tableau de Henriette Desportes.

A. LEVY

Coin de l'Ouvrier

Une leçon opportune

Les employés de la Cie Price à Jonquière et à Kénogami se sont mis en grève en mai dernier. Après avoir chômé pendant six semaines, les ouvriers ont repris l'ouvrage aux conditions de la Compagnie. Cette grève a inspiré à Mgr Eugène Lapointe, de Chicoutimi, les réflexions suivantes que nos lecteurs liront avec intérêt.

La grève des employés de la compagnie Price Brothers et Co. à Jonquière et à Kénogami, qui durait depuis environ six semaines, a pris fin.

Grâce à l'énergique attitude de Sir William Price et du bureau de direction de la compagnie, celle-ci a complètement gagné son point. L'Internationale a été terrassée, et les grévistes que la compagnie a consenti à réintégrer dans leur emploi ne l'ont été qu'en acceptant ses conditions, c'est-à-dire : 1° sortir de l'Internationale ; 2° se contenter du salaire qu'on leur avait offert.

Il y a lieu de se réjouir de la façon dont s'est terminé ce regrettable conflit. La compagnie et Sir William Price en particulier ont droit à nos félicitations pour la prudence, la fermeté et l'humanité dont ils ont fait preuve durant la grève. Rendons hommage aussi au sens, à l'amour de l'ordre et à l'esprit de justice d'un grand nombre de ses ouvriers, dont l'attitude pacifique et conciliante n'a pas peu contribué à la reprise partielle des travaux à un règlement définitif.

Cette échauffourée se solde, néanmoins, comme il est facile de l'imaginer, par une perte énorme pour la compagnie et pour les ouvriers. Souhaitons que la leçon qui s'en dégage soit comprise et que de part et d'autre on s'applique dans un large esprit de justice et de charité à éviter dans l'avenir les erreurs commises jusqu'ici par les uns et par les autres.

La grève a eu, en effet, des causes diverses, les unes prochaines, les autres lointaines. Si les ouvriers sont coupables, la compagnie n'est pas sans reproche. Il peut être utile et oppor-

tun d'essayer de départir les responsabilités, et on voudra bien croire qu'en le faisant nous ne cédon pas au vain plaisir de récriminer, que nous n'obéissons à aucun sentiment d'animosité contre qui que ce soit, mais que nous voulons simplement, en déduisant de faits connus la leçon qu'ils comportent, contribuer autant que possible à assurer pour l'avenir la paix et l'harmonie que tout le monde souhaite entre les patrons et les ouvriers à Jonquière et à Kénogami.

LA RESPONSABILITÉ DES OUVRIERS

Un certain nombre d'ouvriers catholiques et canadiens français de Jonquière et de Kénogami ont commis la lourde faute de s'enrôler dans une association neutre et étrangère, au mépris de la direction de l'Église et des avis de leurs plus sages conseillers. Ils ont cru qu'ils avanceraient leurs affaires en s'alliant à des étrangers qu'ils ne connaissaient pas et en se laissant conduire par des chefs imbéciles qui les endoctrinaient en leur promettant mer et monde. La plupart, nous le savons, l'ont fait un peu à contre-cœur, avec une conscience troublée, par peur de perdre leur place ou par manque de confiance dans l'efficacité d'une organisation catholique et nationale. D'autres ont été complètement illusionnés et franchement révoltés. Tout en se proclamant fils soumis de l'Église, ils ont répudié ouvertement toute ingérence du prêtre dans la question du travail et ont fait fi en toute occasion des directions du Pape, du Premier Pasteur du diocèse et de leur propre curé. A l'enseignement et à la direction de leurs chefs spirituels ils ont préféré l'enseignement et la direction des pontifes de l'Internationale. Or, nous avons entendu de nos propres oreilles les discours de quelques-uns de ces prétendus chefs ouvriers. La doctrine qu'ils prêchent est abominable. C'est un appel furieux aux plus vilaines passions, à la soif immodérée de la jouissance matérielle, à la haine du capitaliste, au mépris des lois et de l'autorité. Si Sir William Price avait entendu

ce que nous avons entendu à Jonquièrre même il aurait été épouvanté. Une fois entre autre l'un des organisateurs de l'Internationale s'écria en notre présence et en présence de plusieurs centaines de ses ouvriers : " si le capitaliste — et du geste il indiquait les vastes usines d'à côté — pouvait de ses propres mains arracher le cœur de l'ouvrier, il le mangerait ". Ces bêtises, l'esprit des ouvriers de Jonquièrre et de Kénogami en a été saturé.

Ce qui devait arriver est arrivé. Des hommes ainsi endoctrinés ne pouvaient être autre chose que l'instrument des volontés arbitraires des chefs étrangers qui les gouvernent. A l'occasion d'une réduction de salaires sur l'opportunité de laquelle nous ne voulons pas nous prononcer, mais qu'on considère généralement comme justifiée par l'abaissement du coût de la vie et par les conditions actuelles du marché du papier, l'ordre est venu de cesser le travail et la lutte a été engagée, sans égard aux conséquences.

Or, ces conséquences, il faut le constater, elles sont des plus déplorables au point de vue ouvrier.

Si au lieu de s'affilier à une union internationale d'ouvriers étrangers à notre foi et à notre race et de quelques malheureux transfuges, nos braves ouvriers s'étaient tous constitués en une union catholique et nationale, il est bien probable qu'ils n'auraient toujours eu que d'excellents rapports avec leurs patrons, et que la grève n'aurait pas eu lieu. En répudiant l'ingérence du clergé dans les questions ouvrières, les membres de l'Internationale se sont privés de concours de guides éclairés et dévoués. Par leur intransigeance, ils se sont aliénés la sympathie des autres classes de la société. Restés seuls et sans autre appui que celui d'une association suspecte à tous les hommes d'ordre, ils devaient être battus. Ils l'ont été. Ils sont donc les premiers responsables du malaise général créé par la grève, des pertes encourues, des souffrances endurées.

LA RESPONSABILITÉ DE LA COMPAGNIE

D'autre part, la compagnie Price Brothers et Co., hostile dès le principe aux unions internationales, les a cependant laissées s'introduire dans ses usines et les y a tolérées. Elle n'a pas paru comprendre que les ouvriers ayant,

comme les patrons, le droit de s'associer, ils finiraient inévitablement par le faire, et que dès lors elle avait à choisir entre l'internationale, ennemie déclarée du capital, et une association catholique et nationale placée sous la haute direction de l'Église et s'inspirant dans sa conduite de principes dont l'application garantit les bons rapports entre patrons et ouvriers.

Elle n'a pas saisi le caractère, encore moins le but et les heureux effets à attendre d'une organisation ouvrière catholique qui s'implantait à côté d'elle, qui ne demandait pas mieux que de pénétrer chez elle, et qui s'étend aujourd'hui dans toute la province, à la grande satisfaction de tous les patrons raisonnables et avertis.

Nous devons convenir pour être juste que la compagnie Price Brothers et Co., pouvait difficilement se passer pour un temps d'un certain nombre d'ouvriers experts appartenant à l'Internationale. Mais l'influence de ceux-ci comme unionistes aurait été nulle, si une union catholique avait eu toute facilité de prendre solidement pied à Kénogami et à Jonquièrre. L'attitude peu bienveillante de la compagnie à l'égard des dirigeants de l'unionisme catholique a tué celui-ci dans ces deux endroits et y a ouvert du même coup la porte toute grande à l'internationale.

A cette première faute, la compagnie en ajouta une autre beaucoup plus grave, — nous la rappelons avec douleur — ce fut de n'avoir pas suffisamment égard aux justes exigences de l'Église et des jours de fêtes d'obligations.

La Price Brothers et Co., a toujours très bien traité ses ouvriers au point de vue matériel, il nous fait plaisir de le reconnaître. Non seulement elle les a bien payés, mais elle s'est occupé de leur bien-être et elle a cherché par tous les moyens à leur rendre la vie agréable pour se les attacher. Aussi a-t-elle vu, non sans raison, dans la dernière grève, un acte d'ingratitude.

Mais elle a oublié une chose essentielle, c'est que si l'ouvrier a le droit d'être bien rémunéré de son travail, il a bien davantage encore celui de n'être pas gêné dans sa liberté religieuse. Or elle lui a imposé le travail du dimanche et des jours de fêtes d'obligation, lui enlevant ainsi la liberté de remplir ses devoirs religieux.

C'est le seul tort qu'on peut lui reprocher. Mais il est grave.

Ajoutons, pour être juste encore, que le travail du dimanche dans les usines de la compagnie ne s'est généralement pas prolongé pour la plupart des employés au-delà de 7 heures du matin. Ce qui était une amélioration sur ce qui se pratique ailleurs.

Faisons encore ici la part de responsabilité des membres de l'Internationale, à qui il répugnait de reprendre le travail à minuit le dimanche soir, et qui ont exigé de la compagnie le repos de 24 heures, de 7 heures le dimanche matin à 7 heures le lundi matin.

Il n'en reste pas moins que la compagnie, maîtresse chez elle, comme elle vient de le prouver, forçait ses ouvriers catholiques à violer les lois de Dieu et de l'Église en les maintenant au travail jusqu'à 7 heures du matin le dimanche et en les empêchant moralement d'assister aux offices religieux de leur église.

Comme conséquence un grand nombre de ses ouvriers ont été privés par sa faute depuis des années des enseignements de l'Église. Abandonnés dès lors sans défense à l'influence néfaste des prédicants de l'Internationale, faut-il s'étonner qu'ils se soient laissé endoctriner? On leur a prêché qu'ils n'ont que des droits et pas de devoirs, ils l'ont cru : que le problème du travail ne relève pas de la morale, ils l'ont cru : que le capitaliste est leur ennemi, ils l'ont cru ; qu'étant unis et en nombre, ils pouvaient imposer leurs conditions par la force ils l'ont cru. Et ils l'ont tenté.

A la force la Compagnie a opposé la force, et elle l'a emporté. Soit. Mais, à notre avis, la question n'est réglée que pour un temps si la porte n'est pas ouverte toute grande dans les usines de Price Brothers et Co., à l'influence moralisatrice et pacificatrice de l'Église.

L'ouvrier peut appartenir pendant six jours de la semaine à son patron. Mais le dimanche et les jours de fêtes d'obligation il appartient à sa famille et à son curé.

En outre, la doctrine et la morale chrétienne saisissent l'ouvrier, comme tous les autres hommes, tout entier, en tout temps et en tous lieux, à l'usine comme ailleurs.

L'Église a donc le droit de créer des organismes qui garantissent à l'ouvrier, là comme

ailleurs, le respect de ses droits en même temps qu'elle lui rappelle ses devoirs.

Et c'est par ces organismes, c'est-à-dire par les syndicats catholiques seuls, que patrons et ouvriers de notre province échapperont à la dictature aussi malfaisante aux uns qu'aux autres de la Fédération Américaine du Travail.

Le plus tôt ces vérités, pour nous très élémentaires, seront admises par tous, le plus tôt nous aurons la paix dans toutes les usines. L'ouvrier fidèle à Dieu est fidèle à son patron. L'ouvrier qui pratique ses devoirs religieux est nécessairement un ouvrier consciencieux. L'ouvrier consciencieux est un bon ouvrier. Le bon ouvrier gagne son salaire, et le patron honnête et intelligent n'hésite pas à payer au bon ouvrier le salaire auquel il a droit.

On nous dit que la Price Brothers et Co., serait disposée maintenant à accorder à ses ouvriers le repos dominical complet. Tant mieux si cela est vrai. Ce bon exemple donné à toutes les industries du papier de la Province, hâterait sans doute l'heureuse solution de l'un des problèmes les plus épineux et les plus angoissants de la question ouvrière. Car le travail du dimanche, généralisé et primé comme il l'est dans notre grande industrie constitue l'un des pires fléaux qui menace l'avenir religieux et social de la Province.

Nous croyons sincèrement, d'ailleurs que le gain immoral réalisé le Jour du Seigneur ne profite réellement ni aux patrons ni aux ouvriers.

Eug. LAPOINTE, *ptre.*

EN CLASSE

L'instituteur explique le singulier et le pluriel.

— Voyons, mes enfants, j'espère que vous avez compris. Jean comment écrit-on : "deux heures moins le quart?"

— Sans *s*, Monsieur.

— Pourquoi, sans *s*?

— Mais, Monsieur, parce que deux heures moins le quart, ce n'est pas tout à fait deux heures, alors ce n'est pas encore le pluriel.

Science Ménagère

Art culinaire

DES VIANDES

ON a vu que le procédé de conservation de la viande, le plus sûr, était la congélation. Voyons aujourd'hui en quoi consiste la stérilisation, second procédé de conservation digne d'étude.

Cette méthode qui en comprend deux : l'enrobage et la fermeture hermétique, donne d'excellents résultats quand elle est bien pratiquée car elle peut conserver la viande indéfiniment.

L'enrobage veut qu'on entoure la viande à conserver d'une enveloppe imperméable à l'air. Les substances employées à cet effet sont : les graisses et la gélatine pour les viandes.

La fermeture hermétique consiste à enfermer la viande dans des bocaux fermant hermétiquement. Ces bocaux bien remplis de viande, entourés d'un rondelle de caoutchouc sont déposés dans une marmite de la grandeur voulue, remplie d'eau aux trois-quarts ; l'eau contenue dans la bassine doit être de la même température que les bocaux et ceux-ci ne doivent être fermés qu'à demi. On laisse ainsi s'augmenter sur le feu la température jusqu'à 110 degrés C. Dès que la stérilisation est finie on enlève les bocaux et on les ferme immédiatement puis on les place sur une table, le couvercle en bas, jusqu'au complet refroidissement.

3° Fumaison ou boucanage : c'est l'exposition de la viande à la fumée qui se dégage du bois que l'on fait brûler dans un endroit destiné à cette opération. La fumée dépose dans les tissus une substance antiseptique : la créosote qui éloigne les dangers immédiats de putréfaction.

4° La salaison consiste à plonger les viandes dans le sel. Elle se pratique avec succès de la

façon suivante : déposer dans un saloir propre la viande du porc coupée par morceaux d'environ une livre et demie. Recouvrir de sel la surface de chaque morceau ayant soin de déposer au fond du baril une épaisse couche de sel. Ranger les morceaux un à un contre les autres afin qu'il ne reste aucun vide entre eux. Sur chaque rangée déposer une couche de sel.

Quant le récipient est de la sorte rempli aux trois quarts, le couvrir d'une nouvelle couche de sel et mettre une planchette chargée d'un poids quelconque afin de maintenir le lard en place.

Après quelques jours on ajoute en quantité suffisante pour recouvrir tout à fait la viande une saumure pouvant porter un œuf frais ou encore une pomme de terre. L'en retirer qu'au fur et à mesure du besoin.

Passons des procédés de conservation aux divers modes de cuisson des viandes.

On s'en souvient, nous avons parlé quelque peu, antérieurement, des deux grands modes de cuisson : celui par expansion et celui par concentration. Ces deux modes se divisent encore en : 1° Viandes braisées ; 2° Viandes poêlées ; 3° Viandes sautées ; 4° Ragoûts. Voilà pour les subdivisions des premiers procédés, voyons celles du second : 1° Fritures ; 2° Grillades ; 3° Rôtis.

Qu'est-ce que braiser une viande ? Nous allons en donner un exemple en étudiant la cuisson du bœuf à la mode, qui en est le type.

Pour une famille de huit personnes, 2 à 3 livres de bœuf suffisent ordinairement ; alors opérer en tranchant d'abord la viande transversalement aux fibres. Couper ensuite en petites tranches, $\frac{1}{2}$ livre de lard. Mettre dans une chaudière un rang de viande, quelques tranches de lard, une partie d'un oignon haché et des fines herbes. Assaisonner et saupoudrer un peu de farine sur le tout. Alternner ainsi jusqu'à épuisement de tous les ingréd-

dients mentionnés. Ajouter 1 chopine d'eau chaude et laisser mijoter durant quatre heures. On sert, avec le jus de la cuisson. Les opérations donnent donc une viande braisée.

VIANDES POELÉES.— On entend par poêler une viande, la faire cuire à petits mouillements et à vapeur libre afin que l'eau s'évapore et que le jus se dégageant de la viande aille porter en cuisant l'arôme des condiments dans toute la pièce.

On poêle les viandes délicates telles que celles du veau, de la volaille.

VIANDES SAUTÉES : sont des viandes cuites à un feu vif et qui se servent dans une sauce dont le jus de la même viande est l'élément principal.

Le bifteck peut servir de type aux viandes sautées. Donnons quelques notes sur la manière d'opérer pour obtenir un bon bifteck.

Déposer dans une poêle placée sur un feu vif, gros comme une noisette de beurre, ($\frac{1}{2}$ once pour $1\frac{1}{2}$ livre de bifteck). Le laisser roussir, y déposer la viande, la faire saisir, la retourner et laisser cuire ensuite au goût. Assaisonner de sel et de poivre ; éviter de piquer le bifteck pendant la cuisson. Servir couvert de bon beurre ou encore avec une sauce qui se prépare de la manière suivante : Faire roussir une once de beurre, l'étendre avec une demi-tasse de thé ou d'eau et l'assaisonner.

Un bon bifteck se choisit toujours ou dans l'aloyau ou dans le filet du bœuf. Il se coupe dans le sens inverse des fibres.

Pour l'attendrir, avant de le mettre au feu, on le bat avec un maillet de bois.

Après les viandes sautées viennent les ragoûts qui sont des préparations dans lesquelles peuvent entrer plusieurs sortes d'éléments, qui cuisent dans une sauce ayant pour base le jus de la viande. Pour être plus pratique étudions un peu la confection d'un ragoût ; ragoût de bœuf avec pâte, comme exemple.

Couper en morceaux 4 à 5 livres de bœuf ; le saupoudrer de farine, le faire saisir, l'assaisonner ajouter un oignon haché. Lorsque la viande est saisie, la couvrir d'eau chaude, même bouillante, couvrir ensuite le tout et laisser mijoter pendant $3\frac{1}{2}$ heures. Une heure avant la fin de la cuisson, ajoutez $\frac{3}{4}$ de tasse de carottes et de navets coupés en dés et 15 à 20 minutes avant de servir, ajouter 6 à 8 pommes de terre. Lorsque tout est bien cuit, les os s'enlèvent et

on ajoute 2 cuillerées à thé de farine avec un peu d'eau.

La pâte qui s'ajoute au ragoût se prépare ainsi : Tamiser 2 tasses de farine avec 3 cuillerées de poudre à pâte et un peu de sel. Emietter 2 cuillerées à thé de beurre ou de graisse et détremper ces ingrédients avec 3-4 de tasse de lait. Déposer cette pâte par cuillerées sur le ragoût, 20 minutes environ avant la fin de la cuisson. Servir le ragoût au milieu du plat et les pâtes autour.

Marie ROLLET.

La confession

L'inimitable Pierre l'Ermite conte de la façon suivante, dans sa dernière chronique, la façon dont le bienheureux curé d'Ars s'y prenait pour disposer des objections contre la confession :

La confession, c'est le *Pont-aux-ânes* spirituel. Passez-le... Après, c'est le palier.

Vous souvenez-vous de ce monsieur chic qui s'offre le voyage d'Ars pour aller proposer ses objections au pauvre vieux curé.

Il en avait des tas, des trapus, des cuites et des recuites.

Le curé d'Ars le reçoit dans sa sacristie après sa messe et aussitôt passe son surplis... avance un prie-Dieu.

— Mettez-vous là...

— Oh ! il ne s'agit pas de cela ! j'en suis loin !... J'écris à la *Revue des Deux Mondes*...

— Dépêchez-vous... *Au nom du Père et du Fils*...

— Un tas d'obj...

— *et du Saint-Esprit.*

— jectons...

— Il y a combien de temps que vous vous êtes confessé... ?

Et il le confessa.

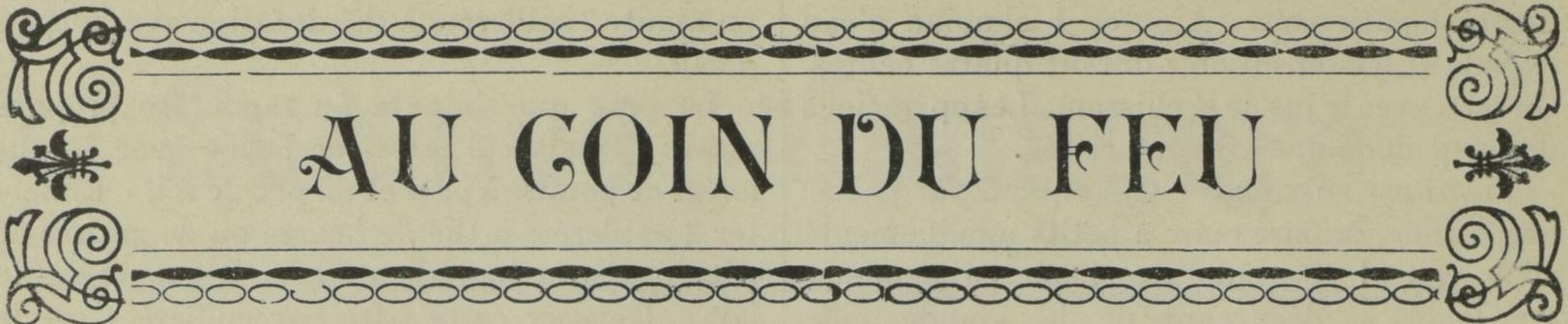
Après, le brave curé retira son surplis pour endosser la pelure d'oignon qui était sa douillette :

— Maintenant dites-moi un peu vos objections... ?

Le monsieur fait répéter :

— Vos ob-jec-tions... ?

— Curieux !... maintenant, je n'en ai plus !



AU COIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE JUIN

DEVINETTES

1°. — Les lettres les moins faciles à lire sont les lettres F. A. C. (effacées)

2°. — La différence qu'il y a entre la lettre *i* et un clocher, c'est que la lettre *i* est la voyelle, et le clocher c'est là qu'on sonne (consonne).

ÉNIGME

La noisette.

QUESTION LITTÉRAIRE

Luiz de Camoëns, poète portugais. *Les Lusitades*.

RÉBUS N° 17

Mot à mot : ON — Nasse sous vent — Bœufs zoin — D'UN plus petit que SOI.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Ont trouvé les solutions justes : Le Bon Pasteur, St-Hubert, Chambly ; M. Antoni Joly, "Sacré-Cœur", St-Hyacinthe, P. Q. Ces deux réponses ont mérité chacune un prix de une piastre.

CONCOURS N° 23

DEVINETTES

1°. — Qu'est-ce qui nous appartient et dont les autres se servent plus souvent que nous ?

2°. — Quelle est la différence entre un miroir et un écervelé ?

ÉNIGME

Lecteur, je suis petit, mais j'ai mon importance ;
On me trouve à Châlons, quoique exilé de
[France.]

Comme ces noirs sorciers, ces lutins d'un
[autre âge]

Parfois sur un bâton à cheval je voyage.
Un âne a bien souvent l'honneur de me porter.
Mais jamais, cher lecteur, on ne me vit monter
Un vrai cheval. Enfin je suis de toute fête,
Des plus riches palais je domine le faite,
Et le château des grands et le trône des rois
S'abritent sous mon ombre et vivent sous mes
[lois.]

N'est-il pas bientôt temps, lecteur, que tu
[devines ?]

Je ne quitte jamais l'âtre de tes cheminées ;
Je suis dans tes ragoûts et pour plus de clarté,
Que te faut-il ? ma voix ? Regarde à ton côté.

PROBLÈME ALPHABÉTIQUE

En n'utilisant que les lettres suivantes :
E O U L N P former six noms de saints.

OCCUPATIONS

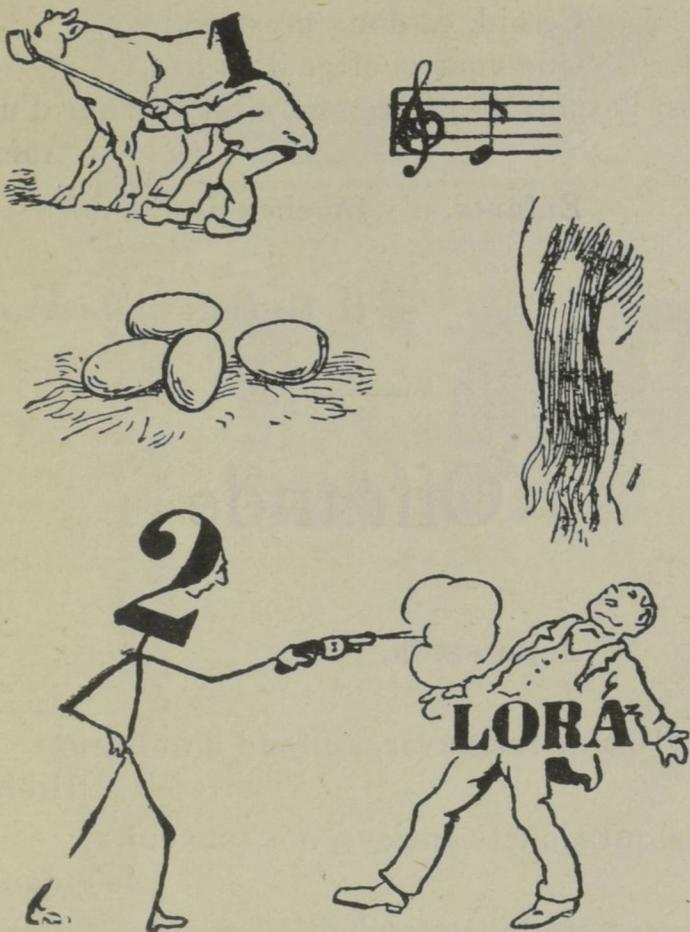
— Que faites-vous ? demande Monsieur
à Joseph, son valet de chambre.

— Rien, Monsieur.

— Et vous Paul ?

— Monsieur, j'aide Joseph !

REBUS N° 18



Le berceau

Comme un sourire de printemps, il était venu, un beau soir de mai, orner la chambre des deux jeunes époux. Tout de suite, l'aïeule l'avait drapé de rideaux blancs et soyeux, qui l'entouraient comme d'une auréole de respect et d'innocence.

L'épouse, souvent, en besognant s'arrêtait à le contempler, venait même d'une main adroite le balancer comme s'il eut déjà porté l'objet de ses plus chers désirs. Elle s'en éloignait à regrets en fredonnant les vieux airs qu'aiment à chanter autour de notre sommeil les grand-mères minaudières.

Le jour vint où la promesse s'accomplit, où l'attente fut comblée par l'arrivée d'un charmant petit être; comme un ange du Bon Dieu on le déposa dans la gracieuse nacelle.

Le fardeau précieux d'une vie nouvelle était là, bercé silencieusement entre les espoirs et les caresses. Quand la main de "grand'maman" imprimait un léger mouvement au frêle esquif,

les yeux de l'heureuse mère en suivaient amoureusement la cadence. Jusqu'au jour où elle-même, elle put faire de ses bras caressants le vivant berceau de son enfant.

Mais, pauvre petit, il grandit seul, à côté du berceau. Je ne sais quel désenchantement s'est emparé du cœur des époux, ils ont relégué le berceau dans la pièce obscure de débarras. Mari et femme étaient, cependant heureux, riches, la prospérité, l'aisance rayonnaient sous leur toit. On devinait pourtant qu'ils avaient senti la morsure malsaine du plaisir. Ils lui jetaient sans remords en pâture leurs plus belles années, leurs meilleures énergies. Emportés par le tourbillon de la vie mondaine ils rejetaient au dernier plan l'accomplissement de l'ordre divin "Croyez et multipliez-vous". Ils éprouvèrent même la secrète et égoïste jouissance de rester seuls, par suite de la mort de leur pauvre "unique" exilé un instant dans le "désert de leur vie".

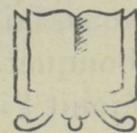
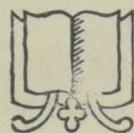
La mort un jour aussi vint les trouver pour briser l'union de ces deux vies de plaisir volontairement stériles. Il fallait songer à la tristesse.

Le mirage des années lointaines s'était effacé, la pauvre veuve était seule à pleurer. Tout un monde de vieilles choses s'éveillait, jusqu'à l'image de ce pauvre berceau qu'elle n'avait jamais voulu revoir. Cédant à son implacable hantise, six mois après le décès de son mari, elle vint en habits de deuil, à la pièce obscure contempler le berceau drapé dans ses rideaux blancs et soyeux.

A peine essayait-elle, comme jadis, de le balancer, qu'il s'écroula avec fracas dans la poussière du réduit. Une larme perle, et brûlante tomba pour se perdre dans les débris du berceau comme dans ceux d'un cercueil qu'on exhume après quarante ans !

Hélas ! combien d'époux ont creusé de leurs propres mains la tombe de "leur famille" en cachant les berceaux !

JEAN-LÉON.



A DIRE

Enfants, n'y touchez pas!

Du nid charmant
Caché sous la feuillée,
Cruels petits lutins à la mine éveillée,
Du nid charmant
Caché sous la feuillée,
Hélas ! pourquoi faire ainsi le tourment ?

Ce nid, ces doux mystères
Que vous guettez d'en bas.
C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour
[d'une mère.

Enfants, n'y touchez pas !

Qui chantera
Dieu, la brise et les roses,
Méchants, si vous tuez ces jeunes voix écloses ?
Qui chantera
Dieu, la brise et les roses ?
Autour de vous tout s'en attristera...

Ce nid, de doux mystère
Que vous guettez d'en bas,
C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour d'une
[mère.

Enfants, n'y touchez pas !

Dieu seul a droit
Sur tout ce qui respire ;
Ne pouvant rien créer, il ne faut rien détruire.
Dieu seul a droit
Sur tout ce qui respire ;
Beaux maraudeurs, prenez garde, il vous voit...

Ce nid, ce doux mystère
Que vous guettez d'en bas,
C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour d'une
[mère.

Enfants, n'y touchez pas !

Laissons, laissons
Les bouquets à leur tige,
A l'air qu'il réjouit l'insecte qui voltige ;
Laissons, laissons
Les bouquets à leur tige,
Aux bois leur ombre et les nids aux buissons !

Ce nid, ce doux mystère
Que vous guettez d'en bas,
C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour d'une
[mère.

Enfants, n'y touchez pas !

H. GUÉRIN DE LITTEAU.

Offrande

A MA SŒUR,

Je viens de retrouver, au fond d'un vieux
[tiroir,
Quelques jouets anciens, nos souvenirs
[d'enfance.
Devant ces bibelots, dont tu as souvenance,
J'ai souri, ô ma sœur, et songé tout un soir.

* * *

Tout d'abord j'ai souri, bien heureux de revoir
Ces amis préférés de ma jeune existence :
Mes beaux soldats de plomb, qu'on nous
[disait de France,
Et que moi, j'alignais devant un aigle noir !

* * *

J'ai vu un diable rouge, au milieu des poupées
Et avec mes soldats, dans leurs lignes brisées,
Le berceau des pantins que tu aimais le plus.

* * *

Et pour que tes enfants, un jour puissent
[revivre
Ces moments dont, plus tard, la seul penser
[enivre
A leurs joujoux nombreux, j'enverrai ce
[surplus.

JEAN DES BLÉS